



PHOTO : ALINE FOURNIER



nendazpanorama

N° 118 | AOÛT 2015

sommaire

NENDAZ POLITIQUE

Les comptes 2014 acceptés par l'Assemblée primaire..... 2

NENDAZ ENSEMBLE

Les nouveautés de la rentrée 3
 Organisation de l'école 4
 Informations pour les classes primaires 5
 Informations pour les élèves du cycle d'orientation 7
 La direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz 7
 L'orientation scolaire et professionnelle 8
 Règlement en matière d'absence 9
 Les structures d'accueil pour les enfants 9
 Plan de scolarité 2015-2016 10
 Horaires des transports scolaires 11
 Sur le chemin de l'école 12
 Stop à la violence et à l'intimidation 14
 Exposition « Un peu d'ailleurs » 16
 Les enfants ont couru pour la bonne cause.. 16
 Atelier lecture pour les enfants et leurs parents 17
 Envie de mieux maîtriser la langue française 18
 Les communautés étrangères se présentent au marché 18
 Hommage à Coralie 19
 Hommage à Rose-Claire Schüle 20
 Adieu Ambroise! 23
 Les métiers du tourisme : collaborateur marketing 23
 Les roues aux pieds mais les règles en tête .. 25
 L'aide à la famille versée automatiquement .. 25

NENDAZ BOUGE

Une 4^e carte journalière CFF 26
 Paroisse : départ de l'abbé Léonard Bertelto 26
 Toboggan, balançoires, tyrolienne et cie! 27
 L'école d'Aproz sera prête pour la rentrée..... 28
 Un camp sportif pour les enfants 29
 Couleurs valaisannes 29

NENDAZ DURABLE

La police à vélo 30
 Esprit nature : petit message aux randonneurs 31

NENDAZ PRATIQUE

Lieux-dits : la bonne manière de les écrire... 32
 Agenda 2015 35
 Mémento 36

Édité par la Commune de Nendaz
 Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
 Rédaction : Sonia Délèze



edito

par Olivier Crettenand

Dans quelques semaines, l'école rythmera à nouveau la vie de nos familles. Vous découvrirez dans cette édition du Nendaz Panorama toutes les informations utiles pour réussir cette rentrée scolaire 2015-2016.

Dès cette année, la loi sur l'enseignement primaire entre en vigueur et amène une multitude de changements au niveau organisationnel. Cette loi impose en outre une uniformisation de fonctionnement dans les différentes communes du canton. Le temps de classe est diminué d'une période par semaine et le planning des branches enseignées est aménagé en fonction du plan d'étude romand. Les terminologies que nous connaissons depuis longtemps, à savoir « enfantines » et « primaires », disparaîtront au profit de « Harmos ». Les première et deuxième années enfantines deviennent donc 1H et 2H. Si la 1^{re} primaire est désormais appelée 3H, les enfants de 6^e primaire vont en 8H.

Les horaires des classes, et de ce fait des transports scolaires, s'en voient également modifiés. Pour répondre aux exigences en termes d'heures passées en classe, les élèves des deux premières années Harmos commencent leur journée d'école plus tard que ceux des degrés supérieurs. Des transports spécifiques sont donc mis en place, avec une attention particulière donnée à la sécurité et à la réduction

au minimum possible des temps d'attente, tout en tenant compte de l'aspect économique. Les horaires de l'Unité d'accueil pour les écoliers ont également été adaptés de concert pour faciliter la prise en charge des enfants. Du côté d'Aproz, les élèves prendront possession du centre scolaire fraîchement rénové. Ces salles de classes sont dimensionnées en tenant compte des nouvelles normes en vigueur concernant les surfaces. Elles sont aménagées avec du mobilier neuf et équipées de tous les moyens pédagogiques modernes à disposition pour privilégier un enseignement de qualité. La priorité a été donnée à l'ouverture de cette nouvelle école pour la rentrée 2015-2016. La salle de gymnastique, destinée aux cours d'éducation physique et à la mise sur pied de manifestations par les sociétés villageoises, sera pour sa part disponible d'ici la fin de l'année.

En raison d'un effectif plus élevé que par le passé, les classes 3H et 4H d'Aproz ne seront plus réunies en une seule et même classe. Toujours en raison d'une augmentation du nombre d'élèves, une nouvelle classe est ouverte à Baar dans laquelle seront scolarisés les enfants de la rive droite jusqu'à la 6H.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Nendaz Panorama et j'espère que vous passez de bons moments durant cette période estivale.

Olivier Crettenand,
 conseiller communal et président
 de la commission scolaire ■



les comptes 2014 acceptés par l'Assemblée primaire

Les citoyens et les bourgeois de Nendaz étaient convoqués le 18 juin dernier à la salle de gymnastique du cycle d'orientation de Basse-Nendaz. A l'ordre du jour, l'approbation des comptes 2014.

Les comptes 2014 de la Municipalité se bouclent sur une situation positive, en nette amélioration par rapport aux prévisions budgétaires (voir fascicule des comptes 2014 distribué en tous-ménages en juin). Ils présentent un excédent de revenus de plus de CHF 1,3 millions.

Francis Dumas, président du Conseil communal, a rappelé que les comptes de l'Etat du Valais se trouvaient dans le rouge depuis deux ans. Cette mauvaise santé financière commence à se reporter sur certaines communes qui voient leur marge d'autofinancement chuter. « Avec nos CHF 9,5 millions de marge d'autofinancement, nous pouvons être satisfaits », a-t-il souligné. Il considère que les comptes de la Municipalité sont sains et que l'avenir peut être envisagé avec sérénité.

Daniel Porcellana, en tant que représentant de l'organe de révision Alpes Audit SA, a recommandé d'approuver les comptes annuels, constatant que la révision a été effectuée selon les exigences légales et que la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements. L'Assemblée primaire a alors accepté les comptes 2014. Elle en a fait de même pour les comptes 2014 de la Bourgeoisie qui présentent un excédent de revenus de CHF 21'616,27.

Francis Dumas a profité des « Divers » de l'ordre du jour pour revenir sur



L'Assemblée primaire, sur proposition du Conseil communal, a approuvé les comptes 2014. © Michèle Fournier

quelques points qui ont marqué notre commune ces derniers mois. Ainsi, il a révélé que 37 personnes ont maintenu leurs recours contre le Plan d'aménagement des zones qui avait été accepté par l'Assemblée primaire en mars dernier. Le WWF a pour sa part également formulé un recours, considérant que trop de zones à bâtir ont été maintenues. La procédure suit son cours à l'Etat du Valais.

Le président du Conseil communal a également expliqué son implication dans la défense du projet Rhône 3: « Il y a à Aproz des terrains en zone danger rouge. Une nouvelle correction du Rhône s'avère nécessaire et grâce à Rhône 3 la Confédération y participera financièrement. »

Enfin, conscient des contraintes que la fermeture de route de Fey engendrera pour les cultivateurs d'abricots, Francis Dumas a assuré que la Commune prendra toutes les mesures possibles afin de réduire au maximum les désagréments.

La parole a ensuite été donnée à l'assemblée. Un habitant de Clèbes est intervenu pour savoir qui payera les travaux sur la route et le tunnel de Maggrapé. « Ce ne sont que les gens qui ont une plus-value sur leur terrain qui participeront au financement de ces travaux. Les collectivités publiques de Nendaz et Veysonnaz se répartissent le 25% des coûts, le financement des travaux pour le 75 % restant est assumé par les propriétaires qui ont une plus-value sur leur bien », a répondu Francis Dumas.

Un habitant de Brignon a demandé si dans le futur d'autres terrains risquaient d'être dézonés. Comme un Plan directeur cantonal est prévu pour 2019, jusque-là la situation devrait rester stable. Mais selon Francis Dumas, il n'est aujourd'hui plus possible de penser en termes de thésaurisation du sol. « Si on investit dans un terrain, il serait judicieux d'avoir un projet dans les 10 ans. C'est un changement de mentalité à adopter », a-t-il conclu. ■



NENDAZ ENSEMBLE

les nouveautés de la rentrée

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

L'année scolaire 2015-2016 verra la mise en application de la Loi sur l'Enseignement Primaire (LEP). Les principes fondamentaux de cette dernière modifieront en profondeur l'organisation de l'école et, par conséquent, toucheront de manière plus ou moins forte la vie familiale.

L'école du degré primaire a pour tâche première d'instruire l'élève. Dans le cadre scolaire, elle seconde la famille dans les tâches d'éducation de l'enfant. Elle le fait dans le respect de la personnalité et du développement individuel de chaque enfant. Elle est fondée sur la reconnaissance des droits et devoirs fondamentaux de l'enfant.

A chacun son rôle

Les rôles des différents partenaires de l'école sont définis comme suit :

- **Le Département de la formation** assure la conduite générale de l'école, définit les options pédagogiques, attribue les ressources nécessaires à l'organisation scolaire, engage les enseignants, contrôle la mise en œuvre des plans d'études et de la grille horaire et règle l'utilisation des moyens d'enseignement.
- **L'inspecteur** représente le Département de la formation et de la sécurité (DFS), dirige tout le domaine pédagogique et coordonne les actions des directions d'école.
- **La Commune en collaboration avec la Commission scolaire** accomplit les tâches de proximité nécessaires à la bonne marche de l'école, détermine les horaires scolaires, organise les transports scolaires, fait l'acquisition des manuels scolaires

et met à disposition les supports pédagogiques nécessaires.

- **La Direction** assume la responsabilité de l'organisation, de la planification, de la coordination et du contrôle de l'enseignement dans les classes. Elle assure le bon fonctionnement du centre scolaire, assume la responsabilité pédagogique et administrative et assure l'encadrement pédagogique des enseignants.
- **Le titulaire** est le répondant principal pour toute question relative aux élèves devant les parents et la direction, il coordonne les actions des différents intervenants de sa classe et assure une bonne collaboration avec les parents en mettant sur pied des rencontres collectives et individuelles.
- **Les enseignants non titulaires** collaborent au sein de l'école sous la responsabilité de la direction, ils coordonnent leurs pratiques au sein de la classe sous la responsabilité du titulaire et doivent garantir le suivi de l'élève et l'acquisition des compétences transversales.

- **Les parents** sont responsables de l'éducation et de la formation de leur enfant, ils sont entendus avant toute décision importante concernant leur enfant, participent aux rencontres collectives et individuelles, coopèrent avec l'institution scolaire et respectent les règles établies.
- **Les élèves** ont droit à un enseignement correspondant à leurs aptitudes, ils se soumettent aux règles émises par l'école, respectent les membres de la direction, le personnel enseignant et leurs camarades et se doivent de développer un climat harmonieux dans ce lieu de vie qu'est l'école.

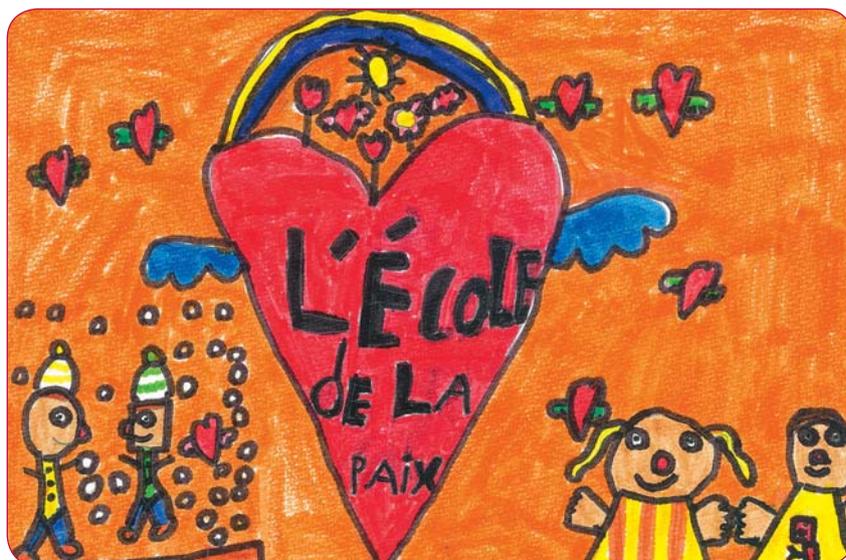
Les principaux changements

Les principaux changements induits par la LEP sont les suivants :

- L'école est obligatoire dès la première année de scolarisation soit la 1H.
- La dénomination école « enfantine » disparaît.
- La dénomination des degrés primaires est modifiée ainsi :

	CYCLE 1				CYCLE 2				CYCLE 3		
Ancienne dénomination	1E	2E	1P	2P	3P	4P	5P	6P	1CO	2CO	3CO
Nouvelle dénomination	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H	9CO	10CO	11CO

- L'âge d'entrée à l'école obligatoire est modifié ainsi :
 - Année scolaire 2015-2016 : les enfants nés entre 01.10.2010 et le 31.08.2011
 - Année scolaire 2016-2017 : les enfants nés entre le 01.09.2011 et le 31.07.2012
 - Années scolaires 2017-2018 et suivantes : les enfants nés entre le 01.08.2012 et le 31.07.2013.
- Les élèves sont scolarisés selon le nombre de périodes (45 minutes) hebdomadaires suivant :
 - 1H : en principe 12 périodes réparties sur 4 demi-journées
 - 2H : en principe 24 périodes réparties sur 8 demi-journées
 - 3H et 4H : 28 périodes réparties sur 8 demi-journées
 - 5H à 8H : 32 périodes réparties sur 9 demi-journées soit une diminution d'une période hebdomadaire par rapport à la situation antécédente
- L'organisation de la journée d'école respecte les principes suivants :
 - La matinée comprend 4 périodes (45 minutes) d'enseignement.
 - L'après-midi comprend 3 périodes d'enseignement.
 - Si la durée de la demi-journée est égale ou supérieure à trois périodes, la récréation est obligatoire.
 - Les temps d'accueil et de vestiaire



- Des études dirigées seront proposées aux élèves du cycle 2 (5H à 8H) qui ont besoin d'une aide particulière dans l'exécution des tâches à domicile. Ces études, planifiées hors de la grille horaire de l'élève, sont organisées par la direction. En principe, les études sont assurées par des enseignants et ne regroupent pas plus de dix élèves. La durée de prise en charge est limitée dans le temps et peut être renouvelée. Dès l'inscription, la fréquentation est obligatoire et régulière.
- Un titulaire est nommé dans chaque classe et il assurera l'entière responsabilité de l'ensemble des élèves de sa classe. Il est le répondant principal dans le cadre des activités scolaires pour toute question relative aux élèves devant les parents et la direction. Il se doit d'assurer une saine collaboration avec les parents par le biais de rencontres collectives et individuelles. ■

organisation de l'école

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Le projet d'organisation soumis au Service de l'enseignement par la Direction des écoles prend en compte les changements imposés par la mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement primaire. Les effectifs globaux ayant sensiblement augmentés, nous avons pu ouvrir deux nouvelles classes.

La classe de 3H et de 4H d'Aproz sera donc dédoublée et une classe à degrés multiples (5H et 6H) sera ouverte dans le bâtiment scolaire de Baar. L'organisation de notre école pour l'année à venir est basée sur les dotations que vous trouvez ci-contre accordées par le Département de la formation et de la sécurité (DFS).

Personnel enseignant

Trois enseignants des classes primaires cessent leur activité professionnelle en faisant valoir leur droit à la retraite. Il s'agit de Carthoblaz

	Nendaz	Veyonnaz
Cycle d'orientation	381 périodes	
Classes 1H-2H	135 périodes	24 périodes
Classes 3H-8H	518 périodes	101 périodes
Appui pédagogique intégré	41 périodes	5 périodes
Appui pédagogique renforcé	31 périodes	0 période
Soutien permanent	4 périodes	4 périodes
Cours AC&M	34.5 périodes	6 périodes
Etudes dirigées	6.5 périodes	1 période

Micheline, Genolet Marie-Cécile et Genolet Gérard. Micheline a débuté son parcours professionnel dans

une classe enfantine à Sornard et a ensuite poursuivi sa carrière en qualité de titulaire de la classe de

première primaire à Haute-Nendaz. Après quelques années d'enseignement dans les classes primaires de Veysonnaz, Marie-Cécile et Gérard ont rejoint le personnel enseignant de Nendaz. Marie-Cécile a débuté alors une formation d'enseignante spécialisée à l'université de Fribourg et a ensuite sillonné notre commune au service des enfants en difficulté. Quant à Gérard, après quelques années d'enseignement à Fey, il a terminé sa carrière à Haute-Nendaz. Le Conseil communal, la Commission scolaire et la Direction des écoles les remercient vivement pour l'engagement, le sérieux, la motivation, la détermination et le professionnalisme dont ils ont fait preuve. Nous leur souhaitons le meilleur pour leur retraite.

Glassey Simon quitte également l'équipe du personnel enseignant de Nendaz. Il s'en va relever un nouveau défi en qualité de chef de projet et coordinateur pour la production des nouveaux Moyens d'Enseignement Romands des mathématiques pour les degrés allant de la 1H à la 8H. Simon a commencé à enseigner dans le canton de Vaud. A l'automne 1983, il a rejoint les rangs des enseignants de Nendaz. Il a débuté au centre de Baar pour ensuite oser traverser la Printse et pratiquer à Basse-Nendaz, Haute-Nendaz et Fey. Plus tard, en qualité de

praticien formateur, il a mis ses compétences professionnelles au service des futurs enseignants valaisans. Depuis quelques années, il a partagé son temps de travail entre l'enseignement et l'animation de mathématiques. Le Conseil communal, la Commission scolaire et la Direction des écoles le remercient pour le dynamisme, l'énergie, l'engagement, la motivation et le professionnalisme qu'il a mis au service de l'école de Nendaz. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle activité professionnelle.

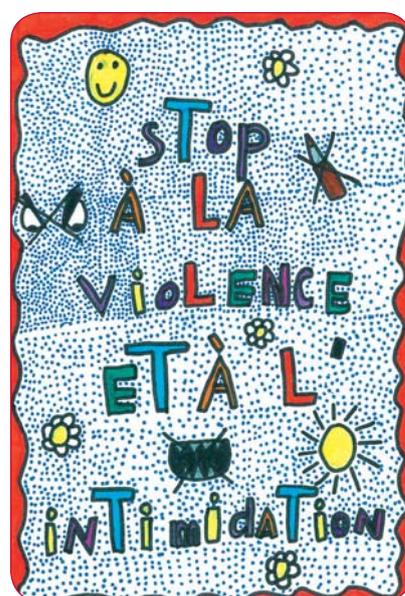
Pour finir, deux jeunes mamans, enseignantes en classe enfantine, ont souhaité bénéficier d'un congé d'une année. Il s'agit de Délèze Fanny et de Fournier Joëlle. Nous leur souhaitons une année ressourçante et nous nous réjouissons de les retrouver à l'automne 2016.

En remplacement des personnes citées ci-dessus, la Direction des écoles a désigné :

- Délèze Samuel en qualité d'enseignant primaire. Samuel a enseigné pendant cinq ans dans une classe à degrés multiples à Finhaut.
- Theytaz Mélanie en qualité d'enseignante primaire. Mélanie a enseigné durant trois ans à Fribourg dans des classes à deux degrés.

- Darioli Céline en qualité d'enseignante spécialisée. Après trois ans d'enseignement spécialisé à Nendaz, Céline s'en était allée rejoindre l'équipe pédagogique de Martigny où elle a travaillé pendant cinq ans.

Le Conseil Communal, la Commission Scolaire et la Direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de la relève nendette.



informations pour les classes primaires

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Numéro de téléphone des centres scolaires

- Aproz : 027 289 58 06
- Baar : 027 289 58 07
- Basse-Nendaz : 027 289 58 08
- Haute-Nendaz : 027 289 58 09
- La Cure à Haute-Nendaz : 027 289 58 10

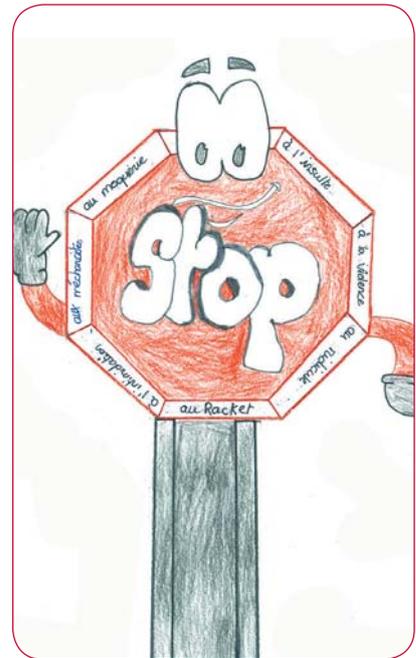
Horaires des classes

- Pour les élèves de 1H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ/BASSE-NENDAZ	BAAR
MATIN		
Sonnerie	8h55	9h10
Début des cours	9h	9h15
Récréation	9h45	10h
Fin des cours	11h35	11h50
APRÈS-MIDI		
Sonnerie	13h35	
Début des cours	13h40	
Récréation	15h10	
Fin des cours	16h15	
Demi-journées d'école	Lundi matin	Lundi matin
	Mardi matin	Mardi matin
		Mardi après-midi
	Jeudi matin	Jeudi matin
		Jeudi après-midi
	Vendredi matin	Vendredi matin

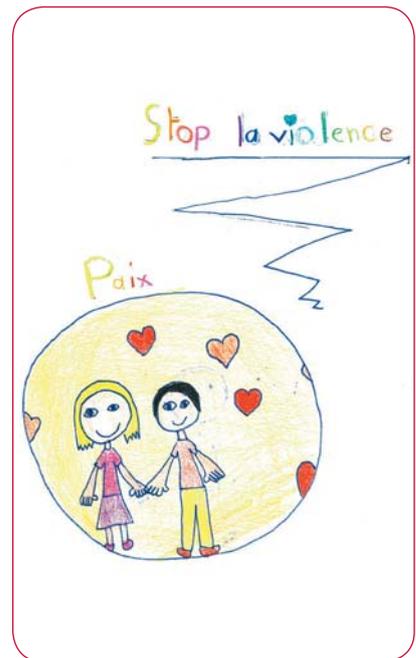
• Pour les élèves de 2H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ/BASSE-NENDAZ	BAAR	
MATIN	Sonnerie	8h55	9h10
	Début des cours	9h	9h15
	Récréation	9h45	10h
	Fin des cours	11h35	11h50
APRÈS-MIDI	Sonnerie	13h25	13h35
	Début des cours	13h30	13h40
	Récréation	15h	15h10
	Fin des cours	16h05	16h15
Demi-journées d'école	Lundi matin		Lundi matin
	Lundi après-midi		
	Mardi matin		Mardi matin
	Mardi après-midi		Mardi après-midi
	Jeudi matin		Jeudi matin
	Jeudi après-midi		Jeudi après-midi
	Vendredi matin		Vendredi matin
	Vendredi après-midi		



• Pour les élèves de 3H et 4H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ/BASSE-NENDAZ	BAAR	
MATIN	Sonnerie	8h10	8h25
	Début des cours	8h15	8h30
	Récréation	9h45	10h
	Fin des cours	11h35	11h50
APRÈS-MIDI	Sonnerie	13h25	13h35
	Début des cours	13h30	13h40
	Récréation	15h	15h10
	Fin des cours	16h05	16h15
Demi-journées de congé	Mercredi matin		Mercredi matin



• Pour les élèves de 5H et 8H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ/BASSE-NENDAZ	BAAR	
MATIN	Sonnerie	8h10	8h25
	Début des cours	8h15	8h30
	Récréation	9h45	10h
	Fin des cours	11h35	11h50
APRÈS-MIDI	Sonnerie	13h25	13h35
	Début des cours	13h30	13h40
	Récréation	15h	15h10
	Fin des cours	16h05	16h15

Les enseignants

Bâtiment de la Cure

- 1H-2H: Fournier Danièle
- 1H-2H: Rosales de la Rosa Annick

Ecole de Haute-Nendaz

- 3H: Délèze Murielle
- 4H: Lang Anne
- 5H: Vouillamoz Cécile
- 6H: Fournier Patrice
- 7H: Lathion Fabienne
- 8H: Charbonnet Manu

et Filliez Pierre-André

- Cours AC&M: Conti Francine
- Cours d'appui pédagogique intégré: Fournier Raymonde
- Etudes dirigées: Lathion Fabienne

Ecole de la Biolette à Basse-Nendaz

- 1H-2H: Hugo Véronique
- 1H-2H: Délèze Patricia
- 3H: Glassey M-Antoinette et Clerc Anne
- 4H: Broccard Eliane

- 5H: Délèze Marie-Danielle
- 6H: Fournier Jeff et Délèze Murielle
- 7H: Theytaz Pierre et Bourban Caroline
- 8H: Délèze Samuel
- Cours AC&M: Crettenand Simone et Conti Francine
- Cours d'appui pédagogique intégré: Fournier Raymonde et Darioli Céline
- Etudes dirigées: Darioli Céline

Ecole d'Aproz

- 1H-2H : Bornet Patricia
- 3H : Fournier Michel et Crettenand Simone
- 4H : Pitteloud M-Françoise et Corbaz-Fournier Emmanuelle
- 5H-6H : Bornet Alain et Filliez P-André
- 7H-8H : Clerc Agnès et Filliez P-André
- Cours AC&M : Guntern Céline
- Cours d'appui pédagogique intégré : Darioli Céline
- Etudes dirigées : Pitteloud M.-Françoise

Ecole de Baar

- 1H-2H : Theytaz Mélanie
- 3H-4H : Cordova Cathy
- 5H-6H : Praz Marie-Cécile et Filliez P-André
- Cours d'appui intégré : Darioli Céline

Catéchèse

Dans les classes primaires, les cours d'enseignement religieux seront assurés par :

- Fendrych Nadia
- Fendrych Martin
- Glassey Jean-Philippe

Remarques particulières

- L'organisation des « activités complémentaires » pour les classes qui en disposent peut être faite de diverses manières : duo pédagogique, appui aux élèves en difficulté, soutien pour les élèves allophones...
- Par décision du Conseil d'Etat, les titulaires qui effectuent leur formation langagière en allemand ou en anglais bénéficient de demi-journées de décharge.

informations pour les élèves du cycle d'orientation

par Claudy Bourban, directeur des écoles

Numéro de téléphone du cycle d'orientation à Basse-Nendaz

- 027 289 58 11

Horaire des classes

- Matin : 7 h 55 à 11 h 30
- Après-midi : 13 h 50 à 16 h 20

Personnel enseignant titulaire

9C01 : Dénéreaz Marie-Paule
9C02 : Lathion Caroline

9C03 : Glassey Vinciane
10C01 : Fournier Yvan
10C02 : Wicky Michel
10C03 : Bagnoud Pierre-Michel
11C01 : Broccard Jacques
11C02 : Bollin Vincent
11C03 : Fournier Antoine

Professeurs spécialisés ou auxiliaires

Blanchard Valérie
Crettenand Annabelle
Clerc Benoît

Fournier Mireille
Fournier Thomas
Künzi Christian
Maret Jean-Daniel
Praz Manu
Praz Maryline
Porcellana Muriel
Verstreppen Sébastien

Enseignement spécialisé

Fournier Antoine
Praz Maryline

direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Directeur

Bourban Claudy
Tél. prof. : 027 289 58 01
Tél. port. : 078 746 94 44

Adjoints pour les classes primaires

Constantin Marie-Cathy
Tél. prof. : 027 289 58 03
Tél. port. : 079 779 58 42
Fournier Jérôme
Tél. prof. : 027 289 58 03
Tél. port. : 078 751 52 50

Adjoint pour le cycle d'orientation

Fournier Antoine
Tél. prof. : 027 289 58 02
Tél. port. : 079 295 02 62

Secrétariat

Arona Anne-Marie
Tél. prof. : 027 289 58 19

Une permanence est assurée les matins de classe de 7 h 30 à 8 h 00 ainsi que les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 16 h 30.

Listes d'élèves

Les listes d'élèves des classes enfantines, primaires et CO seront consultables dès le mardi 18 août 2015 uniquement sur le site de la commune de Nendaz à l'adresse www.nendaz.org.

Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à s'annoncer auprès de la direction des écoles.

orientation scolaire et professionnelle (osp)

par Isabelle Dettwiler Lorétan, conseillère en orientation

La permanence OSP de Nendaz a pu offrir aux élèves et aux parents intéressés un espace de réflexion utile grâce au soutien de l'ensemble du personnel et de la direction du Cycle d'orientation (CO). Un grand merci à chacun d'eux pour la qualité de leur accompagnement auprès des élèves.

Le Cycle d'orientation veut préparer l'avenir au fil de ces 3 années, avec spécifiquement le cours d'éducation des choix en classe et l'information aux parents. Commencer par une sensibilisation en 1^{re} année, puis mûrir en 2^e par la rencontre de professionnels lors du Passeport Info le mercredi après-midi, de stages ou d'interviews et enfin préciser, en famille, les pistes à concrétiser. Tout un processus qui fait passer de l'enfance plutôt rêveuse au monde professionnel plutôt réaliste.

Ce chemin de maturation est fortement influencé par les expériences de travail (stages, jobs d'été), car là se montrent les forces et les passions. Dans ces expériences en entreprise, il nous faut constater qu'un fossé sépare la logique des générations. L'une est basée sur la discipline et la hiérarchie, l'autre sur la communication et l'enthousiasme. Rien de plus contagieux pour l'élève que la passion manifestée par le formateur pour son métier. Rien de plus irrespectueux pour l'adulte que les commentaires trop directs de l'élève. La culture commune a disparu mais pas le désir d'apprendre.

Il devient nécessaire, tant aux élèves qu'aux formateurs, de savoir décoder l'autre monde pour réussir à collaborer. Une situation inédite à analyser avec finesse pour transformer l'épuisement des formateurs et parents ainsi que le doute des jeunes, en transmission réussie et maturation acquise.

Contact

Isabelle Dettwiler Lorétan,
conseillère en orientation
Tél. 027 289 58 19

La permanence est assurée le jeudi matin.

Choix des élèves à notre connaissance

Parmi les 56 élèves en fin de scolarité obligatoire, 13 ont décidé de faire une 3^e CO sur place, 1 une 3^e en immersion, 2 ont opté pour une solution intermédiaire pratique (stages longs et divers):

Ecoles post obligatoires : 18 élèves

Les écoles suivantes ont été choisies après la 3^e CO par :

- 5 élèves : Collège
- 7 élèves : Ecole de culture générale (ECG) , élèves à Sion
Santé, social, pédagogie, art
- 6 élèves : Ecole pré-professionnelle (EPP),
bases scolaires, poursuite du processus d'insertion ou d'étude

Apprentissage dual : 20 élèves

Formation initiale en 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou formation initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédérale de capacité (CFC).

Les apprentissages retenus cette année sont les suivants :

- 1 : Assistante dentaire
- 1 : Constructeur métallique
- 1 : Electricien
- 1 : Employée de commerce
- 1 : Forestier bûcheron
- 1 : Géomaticien
- 1 : Gestionnaire du commerce de détail (vente)
- 1 : Maçon
- 1 : Mécanicien de production
- 2 : Mécanicien en maintenance (automobile)
- 1 : Mécanicien en maintenance (poids-lourd)
- 1 : Mécanicien sur machines agricoles
- 1 : Mécanicien sur machines de chantier
- 1 : Opérateur de machine automatisée
- 2 : Opticien
- 1 : Polymécanicien
- 1 : Ramoneur
- 1 : Techno-imprimeur

Apprentissage en école de métier : 2 élèves

L'école de commerce en fait partie car elle délivre après 4 ans d'étude une **maturité professionnelle commerciale**

- 1 élève : Ecole de commerce (EC) Genève,
- 1 élève (ASSC) : Ecole professionnelle artisanat et service communautaire, (EPASC)

Merci à toutes les personnes qui soutiennent activement le devenir de notre jeunesse.



règlement en matière d'absence

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

La question des dispenses, congés et absences implique un certain nombre d'obligations de la part des élèves, mais aussi de leurs parents (voir encadré). En Valais, le « Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire » fait foi.

Ce que dit la loi

SECTION 3: DISPENSES, CONGÉS ET ABSENCES

Art. 9 Fréquentation des cours

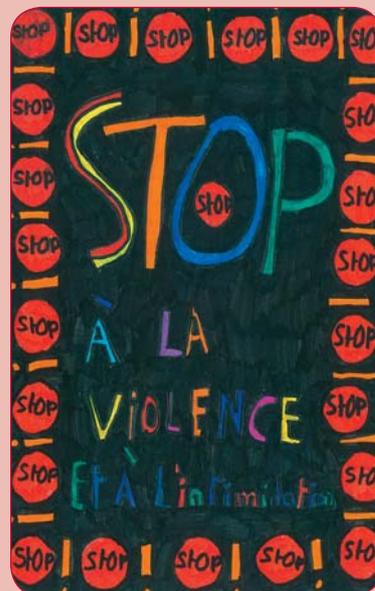
1. La fréquentation de l'école et de tous les cours prévus au programme est obligatoire. Demeurent réservées les dispositions de l'article 28 de la loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962.
2. Les élèves peuvent en outre exceptionnellement être dispensés de certains cours obligatoires pour suivre des leçons privées hors programme. Sur demande des parents et après préavis de la commission scolaire ou de la direction d'école, le Service compétent du département accorde les dispenses et fixe les conditions.

Art. 10 Congés

1. Des congés individuels peuvent être accordés pour des motifs fondés :
 - a) par le titulaire pour une durée d'une demi-journée ;
 - b) par la commission scolaire, respectivement par la direction d'école jusqu'à neuf demi-journées de classe effective ;
 - c) par l'inspecteur, de 10 à 27 demi-journées de classe effective ;
 - d) par le département au-delà de 27 demi-journées.
2. Les demandes sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la commission scolaire ou à la direction d'école. Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.
3. Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.
4. Les dispositions concernant l'octroi de congés aux élèves exerçant des activités sportives ou artistiques sont réservées.

Art. 11 Absences

1. En cas d'absence, le titulaire de classe est averti au plus tôt. Un certificat médical peut être exigé si l'absence est due à une maladie ou à un accident. D'autres pièces peuvent être exigées lors d'absences dues à d'autres motifs.
2. Le titulaire de classe doit annoncer à l'autorité scolaire toute absence prolongée et non justifiée.
3. Toute absence injustifiée est passible de sanction.



les structures d'accueil pour les enfants

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Depuis quelques années, Nendaz compte 4 structures d'accueil pour écoliers situées à Aproz, à la Crettaz de Brignon, à Haute-Nendaz et à Basse-Nendaz (cantine du CO).

Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- Adresse e-mail : responsable@uape.nendaz.org
- Téléphone : 027 289 58 20 (ne pas appeler entre 12h et 14h).
- Site internet : www.nendaz.org/uape



plan de scolarité 2015-2016

par la commission Enseignement et Formation

2015

AOÛT						
Lu		3	10	17	24	31
Ma		4	11	18	25	
Me		5	12	19	26	
Je		6	13	20	27	
Ve		7	14	21	28	
Sa	1	8	15	22	29	
Di	2	9	16	23	30	
						* 7.5

SEPTEMBRE						
			7	14	21	28
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23	30	
	3	10	17	24		
	4	11	18	25		
	5	12	19	26		
	6	13	20	27		
						* 19.5

OCTOBRE						
			5	12	19	26
			6	13	20	27
			7	14	21	28
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23	30	
	3	10	17	24	31	
	4	11	18	25		
						* 11

NOVEMBRE						
		2	9	16	23	30
		3	10	17	24	
		4	11	18	25	
		5	12	19	26	
		6	13	20	27	
		7	14	21	28	
1	8	15	22	29		
						* 19

DÉCEMBRE						
			7	14	21	28
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23	30	
	3	10	17	24	31	
	4	11	18	25		
	5	12	19	26		
	6	13	20	27		
						* 11.5

Dates en gras : samedis, dimanches et jours fériés

 Jours fériés à ne compter ni dans les congés ni dans les jours effectifs de classe

Journées école

Demi-journées école

2016

JANVIER						
		4	11	18	25	
		5	12	19	26	
		6	13	20	27	
		7	14	21	28	
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23	30	
	3	10	17	24	31	
						* 18

FÉVRIER						
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23		
	3	10	17	24		
	4	11	18	25		
	5	12	19	26		
	6	13	20	27		
	7	14	21	28		
						* 14.5

MARS						
		7	14	21	28	
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23	30	
	3	10	17	24	31	
	4	11	18	25		
	5	12	19	26		
	6	13	20	27		
						* 16

AVRIL						
		4	11	18	25	
		5	12	19	26	
		6	13	20	27	
		7	14	21	28	
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23	30	
	3	10	17	24		
						* 18

MAI						
		2	9	16	23	30
		3	10	17	24	31
		4	11	18	25	
	5	12	19	26		
	6	13	20	27		
	7	14	21	28		
1	8	15	22	29		
						* 16

JUIN						
		6	13	20	27	
		7	14	21	28	
	1	8	15	22	29	
	2	9	16	23	30	
	3	10	17	24		
	4	11	18	25		
	5	12	19	26		
						* 16

Nombre total de jours effectifs durant l'année scolaire 167

horaires des transports scolaires

Primaires

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑
HAUTE-NENDAZ								
Station	0800		1156		1302		1615	
Village	0805		1151		1308		1610	

BASSE-NENDAZ

	3H-8H	1H-2H						
BAAR								
La Rinde	0745	0835	1152		1300			1622
Saclentse	0750	0830	1147		1305			1617
Sornard	0755	0840	1200		1310			1630
La Poya	0800	0845	1145		1315			1615
Basse-Nendaz (cour)	0805	0850	1140		1320			1610

Condémines	0735	0825	1205		1300			1630
Moralla	0745	0835	1155		1305			1625
Fey	0750	0840	1150		1310			1620
Basse-Nendaz (cour)	0805	0850	1140		1325			1610

	3H-8H	3H-8H	1H-2H						
Baar	0750*	0825	0905	1155	1155	1300	1332	1627	1627
Brignon	0755	0820	0900	1150	1200	1305	1327	1634	1620
Bioleys					1205				
Beuson	0800	0815	0855	1145	1205	1310	1322	1637	1617
Basse-Nendaz	0805			1140		1320			1610

*Arrêt postal devant le Bargeot

FEY (POUR LES ÉLÈVES DE BIEUDRON ET DE COR)

Bieudron	0755		1150		1310		1620	
Cor	0755		1150		1310		1620	
Aproz	0805		1140		1320		1610	

Les horaires peuvent varier de quelques minutes en fonction des conditions météorologiques et/ou de circulation.

Cycle d'orientation

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↓	↑		↓	↓	↑	
HAUTE-NENDAZ - BASSE-NENDAZ								
Nendaz-Station		0720	1156			1330	1649	
Haute-Nendaz		0727	1151			1334	1644	
Sornard		0729	1149			1338	1642	
Saclentse	0732		1145		1313		1638	
Basse-Nendaz	0739	0739	1139		1321	1345	1632	

LES CONDÉMINES - BASSE-NENDAZ

Les Condémines		0730	1153		1310		1655	
Moudonne		0735	1144		1334		1638	
Basse-Nendaz		0746	1135		1343		1630	

Baar - Basse-Nendaz

Baar		0736	1139		1330		1638	
Brignon		0741	1136		1335		1635	
Beuson		0745	1134		1338		1633	
Basse-Nendaz		0748	1131		1341		1630	

COR - BIEUDRON - APROZ - BASSE-NENDAZ

Bieudron		0715	1205		1305		1705	
Aproz		0725	1152		1320		1647	
Fey		0736	1143		1331		1638	
Basse-Nendaz		0745	1135		1340		1630	

Cor		0705	1155	MERCREDI	1305		1705	
Route de Cor			1150	MERCREDI				
Aproz		0722		MERCREDI	1320		1655	

CLÈBES - VEYSONNAZ - BASSE-NENDAZ

Clèbes		0735	1150		1325		1645	
Veysonnaz		0740	1145		1330		1640	
Basse-Nendaz		0750	1135		1340		1630	

sur le chemin de l'école

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Chaque nouvelle rentrée scolaire apporte son lot d'inquiétudes aux enfants, aux parents, aux enseignants et aux autorités scolaires. La problématique du transport des élèves est particulièrement complexe. Il est parfois difficile de savoir qui est responsable de ces chères têtes blondes sur le chemin de l'école.

Si l'enfant vient à l'école par ses propres moyens (à pied ou à vélo)

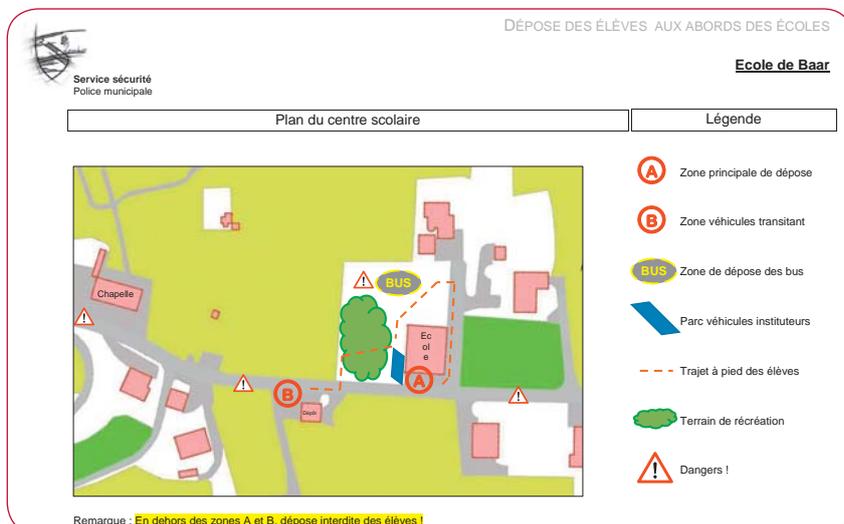
La responsabilité incombe aux parents dès le départ de la maison jusqu'au moment de la sonnerie. Par mesure de sécurité et pour éviter les actes de violence, il est judicieux d'estimer au plus proche le temps nécessaire à l'enfant pour se rendre à l'école. Arriver dans la cour de l'école 5 minutes avant la sonnerie est amplement suffisant.

Si l'enfant vient à l'école en véhicule privé

La responsabilité incombe aux parents dès le départ de la maison jusqu'au moment de la sonnerie. La multiplication des véhicules privés aux abords des écoles au moment des entrées et des sorties porte sensiblement atteinte à la sécurité des écoliers. L'âge des élèves variant entre 4 ans et 12 ans, les plus jeunes ne connaissent pas les dangers de la route. Leur perception des dangers n'est pas la même que celle des adultes. C'est pourquoi, l'an dernier, la Police municipale a défini des zones de dépose et de prise en charge des enfants (voir ci-contre). Elle a également sensibilisé la population à cette problématique par la distribution de flyers lors de la dernière rentrée. Cette action sera renouvelée en août prochain. Nous profitons de vous rappeler que l'accès aux cours d'école est strictement interdit aux véhicules privés dans les horaires fréquentés par les élèves.

Si l'enfant prend les transports scolaires organisés par la Direction de l'école

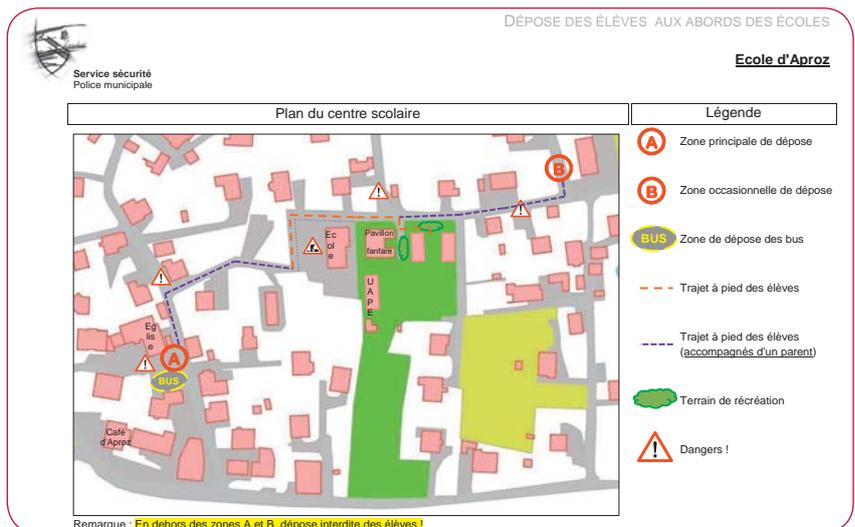
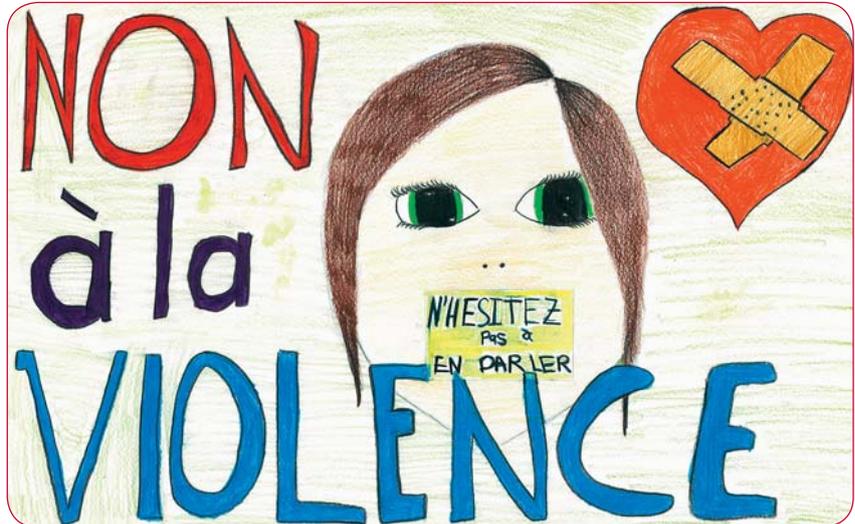
La responsabilité incombe aux parents dès le départ de la maison jusqu'au moment de la prise en charge par le bus scolaire. La responsabilité incombe au transporteur ainsi qu'au chauffeur pendant toute la durée du trajet. La responsabilité incombe à l'école dès le moment où l'enfant est déposé dans l'enceinte scolaire. Pour se faire, une surveillance de la cour, dès l'arrivée des bus, est mise en place par les enseignants.



Toutefois, le conducteur du bus assume certains devoirs vis-à-vis des enfants qu'il transporte. Il doit notamment aider, si nécessaire, les enfants à s'installer et à boucler leur ceinture de sécurité. En cas d'indiscipline ou de déprédation, le conducteur se doit d'aviser la Direction des écoles qui prendra les sanctions utiles (réprimandes orales ou écrites, travail supplémentaire, retenue, perte de privilège...) prévues par le règlement des écoles de Nendaz.

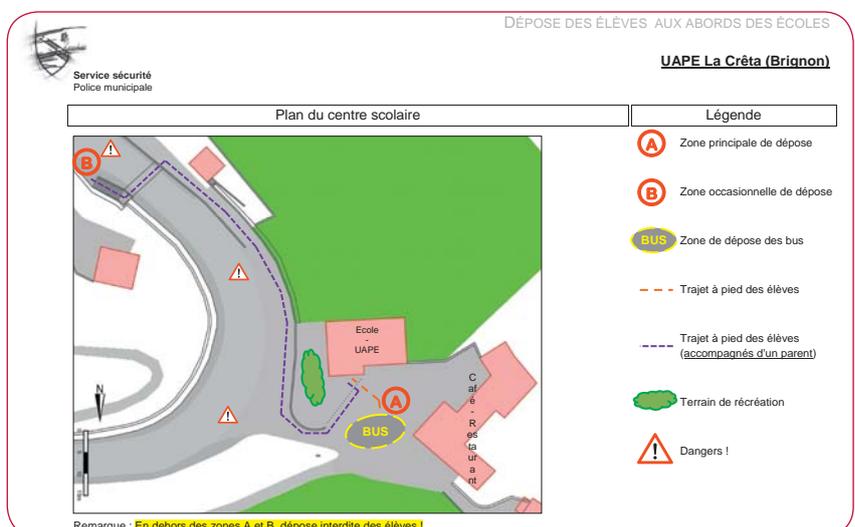
Les autorités scolaires ne lésinent pas sur les moyens pour offrir à tous les écoliers des transports munis de sièges en suffisance et de ceintures de sécurité. Malgré les nombreux contrôles effectués par la Police municipale de Nendaz, force est de constater que de nombreux enfants se bousculent à l'entrée ainsi qu'à la sortie du bus et qu'ils se détachent pendant les trajets. En Suisse, le passager, même mineur, a la responsabilité et l'obligation de boucler sa ceinture et d'attendre l'arrêt complet du véhicule avant de se détacher. L'école a besoin de la collaboration des parents pour inculquer cette règle aux élèves. Afin d'éviter des accidents fâcheux, en tant que parents, il est de votre devoir de rappeler à vos enfants la nécessité de rester attaché et de ne pas déranger le conducteur pendant tout le trajet.

Garantir à tous nos écoliers la sécurité sur le chemin de l'école ainsi que dans l'enceinte scolaire est l'affaire de tous.



Un grand merci aux patrouilleurs

Véritables anges gardiens de nos enfants, les patrouilleurs scolaires rendent de précieux services à notre Commune. Leur vigilance garantit la sécurité des plus jeunes lorsqu'ils traversent des routes à fort trafic. Les patrouilleurs scolaires, totalement bénévoles, méritent notre gratitude. Ils consacrent du temps à cette mission et ils n'attendent rien en retour. L'occasion était trop belle de leur dire ici un grand merci pour leur dévouement sans faille.



stop à la violence et à l'intimidation

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Au cours de cette dernière année scolaire, la Direction des écoles a mis l'accent sur la prévention de la violence et du harcèlement à l'école en impliquant à la fois les professeurs, les parents et les élèves.

Après avoir informé les enseignants, elle a organisé quatre séances avec les parents afin de présenter en détail le projet des écoles de Nendaz et Veysonnaz 2014-2015 «Stop à la violence et à l'intimidation». La participation y a été très forte et les retours extrêmement positifs.

Des discussions en classe

Dans un deuxième temps, un membre de la Direction et un agent communal sont intervenus dans chaque classe primaire afin d'expliquer aux enfants le fonctionnement de la violence, ses différentes formes, leurs conséquences physiques, morales et légales. Les élèves ont manifesté un vif intérêt, l'attention était soutenue et les échanges se sont avérés nombreux et constructifs. Un grand nombre d'entre eux ont retenu le message essentiel, à savoir : «Si tu es victime ou témoin de violences, il faut en parler à une personne de confiance».

Suite de quoi, les enseignants ont repris le thème de manière libre avec leur classe. Avec les élèves, en s'adaptant à leur niveau, ils ont élaboré des «conseils» pour la création d'une charte de Non-Violence qui servira de point d'ancrage pour les interventions à venir.

Une enquête sur la violence à l'école

Après Noël, une enquête sur ce thème a été réalisée auprès des élèves primaires. L'objectif était de faire un état des lieux de l'école de Nendaz du point de vue des enfants. Le dépouillement des données nous a permis de cerner les problématiques qui interpellent le plus les élèves ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

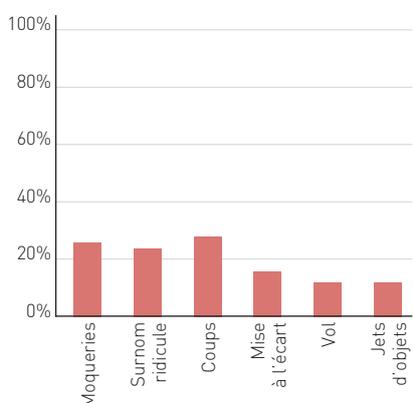
Il est entendu que les résultats obtenus sont à analyser avec toute la prudence nécessaire car, au vu du nombre d'enfants interrogés, il n'a pas été possible de vérifier leur niveau de compréhension pour chaque item. De plus, étant donné le jeune âge du public cible et malgré le confort de la

confidentialité, il est possible qu'un certain nombre n'ait pas osé répondre franchement aux questions traitant du statut de victime et/ou de harceleur.

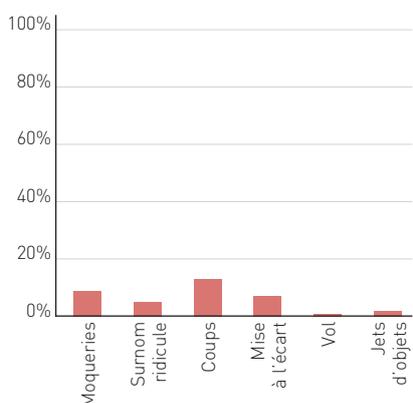
De manière générale, tous degrés confondus, le nombre d'enfants qui violentent ou harcèlent leurs camarades est nettement inférieur au nombre d'enfants qui annoncent être victime de violence. Il est difficile pour les enfants qui peinent à gérer leur comportement et leur corps de reconnaître la violence dont ils font preuve envers autrui. Dans le périmètre scolaire et dans l'esprit des enfants, la violence est souvent associée à : «C'était pour rire!» ou «On jouait».

Résultats pour l'ensemble des classes

• Depuis que tu es à l'école, as-tu été victime des violences suivantes ?



• Depuis que tu es à l'école, as-tu déjà violenté des camarades avec... ?

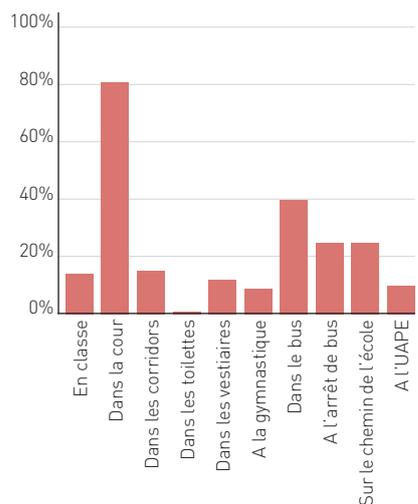


Le graphique ci-dessus montre également que les violences physiques,

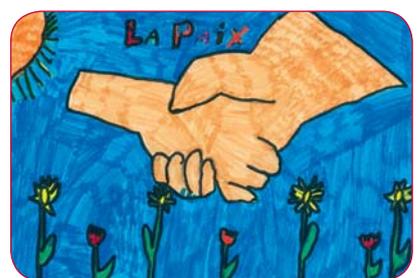
verbales et non verbales sont bien présentes dans nos écoles. Nous ne pouvons pas l'ignorer.

Autre constat, dans les classes de 3H-4H, la violence physique est très présente. Les élèves se plaignent en priorité de recevoir des coups ou d'être victime de jets d'objets plus ou moins dangereux. Par contre au cycle 2, les coups diminuent de manière sensible alors que les violences verbales et non verbales prennent l'ascenseur. En effet, les moqueries, les surnoms ridicules et les mises à l'écart de la vie sociale de la classe sont monnaie courante.

• Dans ton école, où se produisent les actes de violence ?

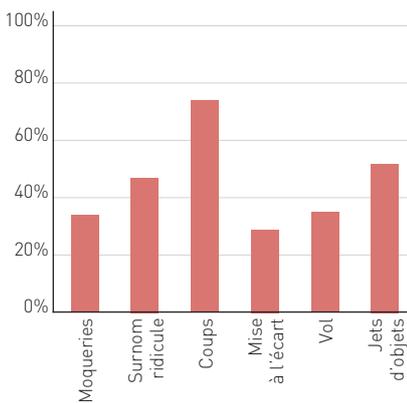


Un autre élément est à relever. Les réponses ont clairement établi que les lieux propices aux actes de violence sont les cours de récréation, le bus scolaire, l'arrêt de bus et le chemin de l'école. Il s'agit en priorité de lieux où les enfants ne sont pas sous la surveillance étroite des enseignants ou d'un adulte.

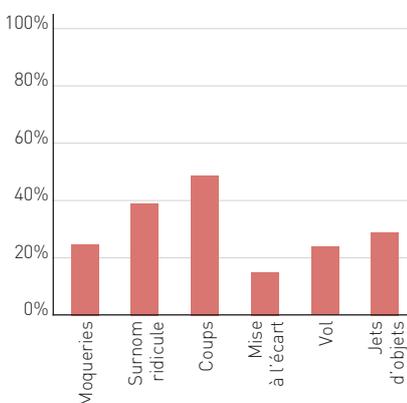


Résultats en 3H-4H

- Depuis que tu es à l'école, as-tu été témoin des violences suivantes ?

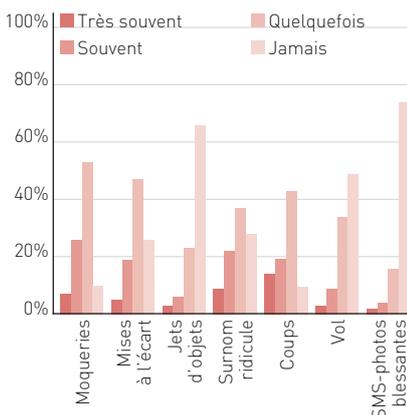


- Depuis que tu es à l'école, as-tu été victime des violences suivantes ?

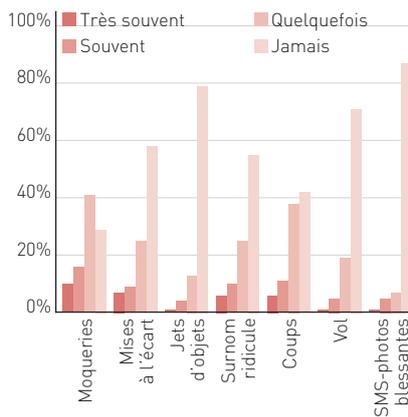


Résultats de 5H à 8H

- Depuis que tu es à l'école, as-tu été témoin des violences suivantes ?



- Depuis que tu es à l'école, as-tu été victime des violences suivantes ?



La prise en compte des réponses des élèves permet à la Direction de définir les axes de prévention pour les années futures. Dans le courant de l'année prochaine, une attention particulière sera prêtée à l'apprentissage de jeux coopératifs en extérieur pour les élèves du 1H à 4H. Dans les classes de 3H, la Direction en collaboration avec la Police municipale expliquera aux nouveaux élèves le fonctionnement de la violence et ses enjeux. Les classes de 5H et de 6H seront sensibilisées à la bienveillance par le biais de jeu-spectacle animé par l'association 1,2,3... Soleil. Les classes de 7H bénéficieront d'une séance de prévention spécifiquement liée à l'utilisation adéquate des nouvelles technologies (téléphone portable, SMS, mail, réseaux sociaux...).

Pour terminer, la Direction des écoles, la Police municipale et les transporteurs œuvreront de concert afin de mettre en place un certain nombre de mesures qui devrait permettre une nette baisse des comportements inadéquats dans les bus.

Nous espérons que grâce à ces actions et/ou interventions ponctuelles, il sera possible de maintenir la motivation de tout un chacun afin de faire diminuer autant que faire se peut la violence et l'intimidation.

« Seul nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup. »

HELEN KELLER

Charte de Non violence des écoles de Nendaz et Veysonnaz

Lorsque je suis **VICTIME**, je dois...

- parler à un adulte ou une personne de confiance
- accepter l'aide d'autres personnes et ne pas essayer de régler seul mes problèmes
- essayer d'ignorer les personnes qui m'intimident pour les décourager à continuer

Lorsque je suis **TÉMOIN**, je dois...

- soutenir celui ou celle qui se fait intimider
- prévenir des enseignants, des parents ou n'importe quel adulte
- ne pas rire et ne pas soutenir la personne qui harcèle

Lorsque je suis **INTIMIDATEUR**, je dois...

- penser aux conséquences de mes actes et écouter la « petite voix » intérieure
- me mettre dans la peau de la victime pour comprendre sa souffrance
- accepter les remarques et l'aide des autres pour améliorer mon comportement

AVEC LA VIOLENCE, personne ne sort gagnant, alors... à quoi ça sert ?

Concours de dessin

Un concours de dessin autour du thème de la violence à l'école a été proposé à toutes les classes. Seul, en duo, en groupe ou par classe, les élèves se sont essayés au difficile métier de créateur de slogan ! Toutes les productions des élèves ont été exposées à la salle de gym de Haute-Nendaz lors de la projection du film « Sur le chemin de l'école ». Dès la rentrée prochaine, les dessins primés seront imprimés et affichés dans les centres scolaires des communes de Nendaz et Veysonnaz. Une partie des dessins non-primés seront eux valorisés pour illustrer le présent Nendaz Panorama ainsi que le cahier de l'écolier de la prochaine année scolaire.

exposition « un peu d'ailleurs »

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Cette année, une idée un peu folle a germé dans la tête de nos maîtresses AC&M. Dès les premières semaines, il a fallu tourner et retourner l'idée afin de lui donner forme.

Puis, au fil des jours et des mois, les jeunes artistes en herbe ont dessiné, découpé, collé, peint, cousu, poncé, verni, déchiré, modelé, lavé, scié, cloué, tissé, scotché, noué, mesuré... du papier, du bois, du raphia, des pierres, de l'argile, du tissu, de la ficelle, des perles et du carton. A la bonne saison, tout ce petit monde a enfin pu récolter les fruits et les lauriers de ce dur labeur. Début juin, les parents, grands-parents, élèves et enseignants ont pu admirer les travaux d'élèves exposés à la maison de la Culture de Haute-Nendaz.

Bravo aux élèves, à Francine, Simone et Céline ainsi qu'aux enseignants des classes de 3^e à 6^e primaire.



Les élèves ont pu exposer leurs œuvres au Nind'Art. © Droits réservés



les enfants ont couru pour la bonne cause

Tous les élèves des classes enfantines et primaires de Nendaz et Veysonnaz ont participé le vendredi 22 mai dernier à une course en faveur de la Fondation «Moi pour Toit».

510 enfants âgés de 5 à 12 ans ont ainsi, pendant environ 2 heures, tenté de boucler le plus grand nombre de fois un parcours autour du centre scolaire de la Biolette à Basse-Nendaz (300 mètres pour les enfantines et deux kilomètres pour tous les autres). Ils avaient auparavant cherché des parrains prêts à verser au minimum 1 franc par tour effectué.

Ensemble, ils ont totalisé plus de 2050 km. Cette action a permis de récolter CHF 30'220.- pour la Fondation «Moi pour Toit». Cette dernière était venue se présenter dans toutes



Un petit ravitaillement est de mise à la fin de chaque tour. © Sonia Délèze

les classes, histoire de motiver les troupes. Elle vient en aide simultanément à quelque 180 enfants défavorisés de la région de Pereira en Colombie. Depuis 1987, elle gère en effet son propre programme d'accueil, de protection, d'éducation et de formation.

La Direction des écoles, les élèves et la Fondation Moi pour Toit remercient vivement tous les parrains d'avoir si bien joué le jeu.



■ Motivés, les élèves ont courageusement fait face à bien des montées et des descentes. © Sonia Délèze

atelier lecture pour les enfants et leurs parents

« Histórias para as crianças e seus pais »
 « Tregime për fëmijët e vegjël dhe prindërit e tyre »
 « Stories for young children and their parents »
 « Cuentos para niños pequeños y sus padres »
 « Racconti per i bambini ei loro genitori »

La Bibliothèque de Nendaz réorganisera dès septembre « Les Petits lecteurs » pour les 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents. Elle doublera le nombre de dates et l'ouvrira aux personnes de langues étrangères. Ces ateliers sont gratuits.

Ce projet est mené par la Commune de Nendaz, en collaboration avec la Bibliothèque municipale et la déléguée régionale à l'intégration Sarah Gaist Moulin. Il a pour objectif de promouvoir l'égalité des chances des enfants socialement défavorisés, en particulier allophones, par l'approche ludique et précoce de la langue française. Pas encore scolarisés, les plus jeunes enfants des migrants n'ont, pour la plupart, pas l'occasion de se familiariser avec la langue de leur pays d'accueil. Ils commencent ensuite leur scolarité sérieusement désavantagés.

Les enfants seront accompagnés lors de ces ateliers par leurs parents, sûrement le plus généralement par leurs mères. Souvent relativement isolées, ces dernières pourront ainsi rencontrer d'autres personnes de nationalités diverses domiciliées dans la commune.

Bien sûr, « Les petits lecteurs », dont le concept reste inchangé, seront toujours accessibles à l'ensemble de la population. Les enfants y sont invités à écouter des histoires, partager avec leurs parents, rencontrer des copains

et profiter d'une petite collation. Il s'agit d'un lieu d'échange autant pour les petits que pour les grands. Ces ateliers auront lieu un lundi et un vendredi par mois, de 9 h 30 à 11 h. Aucune inscription n'est nécessaire.

Pour plus d'informations :

Sarah Gaist Moulin
 Déléguée régionale à l'intégration pour le district de Conthey
 Tél. 027 565 56 58
sarah.gaist@conthey.ch



■ Les livres représentent une belle porte d'entrée dans l'apprentissage d'une langue. © Aline Fournier

Calendrier

Mois / année	Jours
Septembre 2015	7 - 25
Octobre 2015	5 - 16
Novembre 2015	2 - 20
Décembre 2015	7 - 18
Janvier 2016	15
Février 2016	1 - 19
Mars 2016	7 - 18
Avril 2016	4 - 22
Mai 2016	2 - 27

envie de mieux maîtriser la langue française?

Plusieurs cours de français sont organisés dans notre district à l'intention des personnes de langue maternelle étrangère. A Nendaz, ils seront proposés les lundis soir à Haute-Nendaz et les mardis soir à Aproz.

La maîtrise de la langue reste l'un des critères fondamentaux d'intégration. C'est pourquoi la Commune de Nendaz a réalisé un sondage auprès des personnes d'origine étrangère vivant sur son territoire pour évaluer la pertinence d'organiser des cours de français. Il s'est révélé que la demande était bel et bien présente.

A Nendaz, deux cours de niveau « moyen » seront donnés le lundi de 19 h 30 à 21 h au centre scolaire de Haute-Nendaz et le mardi de 19 h 30 à 21 h au centre scolaire d'Aproz. Ils débiteront durant la semaine du 7 au 13 septembre 2015. Ils se concentreront essentiellement sur la compréhension et l'expression orale, même

si seront également abordés quelques notions de grammaire et de vocabulaire. D'autres cours seront donnés dans le district et ouverts aux habitants de Nendaz (voir sur www.nendaz.org/cours-francais).

Ces cours se veulent accessibles financièrement aux personnes n'ayant pas les moyens de participer à l'offre de cours ordinaire. Pour la période 2015/16, le coût de l'inscription annuelle est fixé à CHF 70.- (à payer en deux fois) auxquels s'ajoutent CHF 50.- pour le matériel (livres).

Une attestation sera donnée à la fin de l'année à tous les participants ayant suivi régulièrement le cours.

Apprendre le Français

learn French | выучить французский язык | 学法语 | Fransızca öğrenmek
imparare il francese | РАЗУМАН. БЕГАНИН | Изучение французского языка
aprender francés

Plus d'informations et inscriptions :

- Par courrier à : Commune de Vétroz, Cynthia Epiney, Rte de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz
- Par mail à : cynthia.epiney@vetroz.ch
- Par téléphone au 027 345 37 79 (présence lundi-mardi)

A mentionner lors de l'inscription : nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

les communautés étrangères se présentent au marché

La Commune a invité des représentants des six communautés étrangères parmi les plus nombreuses à Nendaz pour tenir un stand au marché à Haute-Nendaz.

Le marché nendard a lieu en station tous les mercredis du 8 juillet au 19 août de 15 h à 22 h. Il s'agit d'un lieu privilégié d'échanges, autant pour les vacanciers que pour les indigènes. Six pays, à savoir le Portugal (15 juillet), la Serbie (22 juillet), la Belgique (29 juillet), l'Angleterre (5 août), la France (19 août) et la Croatie (le 15 août dans le cadre de la Fête de la mi-été), y ont animé ou y animeront tout prochainement un

stand. Une belle manière de participer à la vie locale tout en se faisant connaître et en tissant des liens.

A noter que lors du marché du 12 août, les différents protagonistes de l'intégration à Nendaz se présenteront et donneront un aperçu de leurs différentes actions. Ne ratez pas cette occasion de vous tenir informé!



Un groupe folklorique portugais est venu donner une jolie représentation.

© Mélanie McKrory



La découverte d'une culture passe aussi par les plaisirs de la bouche; ici le stand des Serbes de Nendaz.

© Sonia Déléze



La communauté serbe a partagé avec le public des chants et des poèmes de leur pays.

© Sonia Déléze



Une grande variété de plats sucrés et salés étaient proposés sur le stand de la communauté portugaise.

© Mélanie McKrory

hommage à Coralie

par tes collègues et amis



Il y a cinq ans, tu débutais ton apprentissage de commerce à la Commune de Nendaz. Pour nous tous, ce fut le début d'une expérience de vie unique et tellement enrichissante. L'une de ces expériences qui nous apprend qu'il est possible de déplacer les limites de ce que nous croyons impossible. « Impossible » ne faisait en tous les cas pas partie de ton état d'esprit, Coralie.

L'envie d'apprendre te caractérisait. Tu n'as manqué quasiment aucune journée de cours durant tes trois années d'apprentissage. Lors des examens finaux, tu as fait tes écrits et as participé aux examens oraux, comme tout autre apprenti. En réalité, des journées marathon et épuisantes pour toi. Mais peu importait, tu avais la recette du dépassement de soi : force, volonté et persévérance... et un zeste d'entêtement quand même !

Evidemment, tu as réussi tes examens haut la main et as fait un véritable pied de nez à ta maladie. Ce que nous avons été fiers de toi... et quel bonheur de pouvoir te garder auprès de nous, non plus comme apprentie mais comme collaboratrice... nous aurions tant aimé que cela dure encore longtemps...

L'envie d'aller de l'avant, de donner un sens à ta vie, te caractérisait. Coralie,

Coralie,
Tu es partie vers un autre Avenir
Ton cœur rempli de fleurs
Ton cœur rempli de fleurs
Embaume à jamais ta place de travail.
Ma peine ainsi est adoucie
Au souvenir de ta jovialité, de ton entrain à la Vie.
L'esprit taquin que tu jouais est un rafraîchissement
dans la chaleur épaisse de ces derniers jours.
Insuffle en moi encore le plaisir du labeur quotidien.
A ta pensée, que le goût pour le bureau et le contact des collègues
Soient une chance, un hommage à t'avoir côtoyée.
Agréable Envol. PAF

tu ne te plaignais jamais et parlais très peu du mal qui t'accablait. Au contraire tu étais positive et joviale. Coralie, tu étais un moteur pour nous tous !

Il y a des jours, où même pour un travail qu'on aime, on a de la peine à se lever... Mal à la tête, un peu mal au dos ou simplement trop fatigué... Qui n'a jamais connu ça ?! Dans l'administration communale, nous avons la chance d'avoir un remède redoutable contre ces petites baisses de régime. Ce remède c'était toi, Coralie. Il nous suffisait de penser à toi, qui tous les jours où presque, venais au bureau contre vents et marées... De surcroît, avec le sourire...

Il y a quelques mois, malgré la décision de l'AI de t'arrêter complètement,

tu as désiré continuer à collaborer avec nous. Ta force et ta motivation nous ont tellement touchées...

Il est vrai que nous ne pouvions pas partager tous les moments de travail ou de détente avec toi... Mais les petits moments que tu passais avec nous étaient privilégiés... Comme a dit Pierre-André à l'occasion de notre dernier repas d'équipe, où tu nous as rejoints pour le dessert, tu étais la « cerise sur le gâteau » !

Tes yeux pétillants de malice et ton sourire empliront encore pour longtemps notre bureau.

Merci pour ces bons moments. Merci pour ton courage. Merci d'avoir été toi. Tu vas beaucoup nous manquer...

hommage à Rose-Claire Schüle

par Yvan Fournier



La parole a joué un rôle essentiel dans son travail sur la mémoire : enquêter, écouter, noter les témoignages, les contes, les explications, puis vérifier, reposer les mêmes questions à divers locuteurs, vérifier encore, compléter ses fiches, photographier, enregistrer...

En 1947, elle arrive à ce qui était encore « Haute-Ninde » : l'auberge des Gentianes n'était pas terminée, l'église en construction, la route de terre battue vient juste de traverser le village grâce aux travaux du barrage de Cleuson. Mais ce ne sont pas ces « améliorations » qui l'intéressent, c'est le patois, *i dzinte inguye di Nindey*, la belle langue des Nendards, et avec elle, la rencontre avec les Nindey : d'abord avec Lévy et Marie chez qui elle loge, puis Françoise la matriarche, Louise et Odette les sages-femmes, les Chartreux, 3 célibataires endurcis, les chanoines Gabriel Gillioz et Marcel Michelet et j'en passe.

Comme l'explique sa fille, Isabelle Raboud, « elle note, en phonétique, des mots, des phrases, des récits et une foule d'informations ethnographiques sur la vie d'une société rurale, des vignes à l'alpage et de la naissance à la mort, avec la façon de penser et de voir le monde. Elle a

Le Valais, ce «vieux pays»
par R. C. Schüle, Crans-sur-Sierre

Folklore suisse.
47, 1957

Il y a vingt ans, Ramuz, le poète qui aimait tant le Valais, en parla en ces termes : « C'est souvent ... dans les pays les plus écartés que les techniques nouvelles font irruption avec le plus de brusquerie et qu'elles rencontrent le moins de résistance ... Ce qui se passe pour les peuples primitifs va se passer peut-être également pour le Valais, c'est-à-dire qu'il va sauter brusquement et comme à pieds joints par-dessus les états intermédiaires où de coûteuses installations de tout genre retiennent encore beaucoup de peuples dits avancés ; c'est-à-dire qu'il va brusquement passer du mulet à l'avion, et, n'ayant pas le téléphone, adoptera d'autant plus facilement la télégraphie sans fil. »¹ Et, comme exemple d'un changement qui était en train de s'accomplir à cette époque-là, Ramuz cite les méthodes modernes adoptées dans la viticulture valaisanne. « Les costumes aussi ..., chassés déjà de la vallée du Rhône, se tiennent aujourd'hui réfugiés sur les hauteurs. »²

En fait de modernisation, où en sommes-nous en 1956 ? Les villages des vallées latérales, connus pour être plus fidèles à la tradition que ceux de la vallée du Rhône, ont-ils déjà « fait le saut » ? C'est par quelques faits notés depuis 1948 à Haute-Nendaz que j'essaierai de répondre à cette question qui ne saurait laisser indifférent le folkloriste, comme tout ami du Valais traditionnel et pittoresque.

Rares sont les villages valaisans qui offrent encore l'aspect caractéristique d'autrefois : maisons de bois, brunies par le soleil, avec une partie en maçonnerie où les pierres sont à moitié cachées sous le mortier rose, petites fenêtres, toits couverts de dalles (voir fig.). A Haute-Nendaz, ces bâtiments de style traditionnel³ sont noyés aujourd'hui dans une longue file de maisons neuves en briques, souvent moins harmonieuses et toujours plus banales. L'aspect de l'ensemble en souffre : telle vieille maison aux proportions heureuses s'accorde mal avec la nouvelle école, dont les volets sont d'un jaune éblouissant, ou avec tel bâtiment neuf doté d'une immense vitrine. Cet abandon de la tradition architecturale était à peine perceptible jusque vers 1950. Toutefois la construction de nombre de nouveaux bâtiments depuis cette date n'est pas à mettre en parallèle avec l'extension rapide de nos villes

¹ C.-F. Ramuz, *La Suisse romande*, Grenoble 1936, p. 154.

² *ib. p. 155.*

³ C'est après l'incendie de 1897 qu'on a construit encore tout un groupe de maisons d'habitation en style traditionnel. A notre connaissance, la dernière maison de ce type a été bâtie en 1908.

et bourgs où la spéculation immobilière peut avoir joué un rôle ; au village, on ne connaît guère de bâtiments locatifs, puisque chacun possède sa propre maison ou au moins son propre étage. Pourquoi alors cette vague nouvelle de constructions de style citadin qui ne sont pas toujours bien adaptées au climat de l'endroit (altitude 1200 m.) ? Regrettons le pittoresque qui se perd chaque jour un peu plus, mais essayons de comprendre !

Ceux qui se font bâtir des maisons modernes ont vécu dans les vieilles demeures et ils ne voudraient pas y retourner. Ils ont connu l'unique chambre (*pilo*) avec son grand lit à tiroir, son plafond bas, où règne une constante pénombre – car les fenêtres des plus vieilles maisons ne sont guère plus grandes qu'un mouchoir de poche. Ils se rappellent la vieille cuisine primitive, avec son foyer ouvert qui est un grand bloc de maçonnerie de 60 cm. de haut et que surplombe le grand manteau de cheminée. Lorsqu'on fermait la porte de cette cuisine, c'était la nuit ; de fenêtre, point ; il fallait donc ouvrir le battant supérieur de la porte, mais avec la lumière, c'était le froid qui entrait. Certes, elle est belle, cette cuisine d'autrefois, avec le reflet du feu dans les étains disposés sur l'antique dressoir, belle comme une cuisine de musée où personne ne vit plus.

La génération qui vivait encore dans ce cadre parce que, de son temps, on n'en connaissait pas d'autre, s'éteint doucement. En 1952, il n'y avait plus qu'un vieux célibataire au village, qui cuisait ses repas, bien simples et peu variés, sur le foyer ouvert¹. Dans trois ou quatre habitations de vieillards, j'ai encore vu des cuisines dont le plan n'avait pas été modifié, mais où on avait placé sur l'âtre un petit fourneau potager à deux trous (*grëndzë*)². Dans d'autres maisons du village, la cuisine avait déjà été transformée tant soit peu après 1918 ; mais bien que séparée désormais de la chambre par un petit corridor (voir fig.), bien que munie d'une fenêtre, d'un évier, d'un fourneau potager, voire de l'eau courante, elle restait étroite, malcommode.

Les Nendards commençaient à s'en rendre compte. Dès 1925, date de la construction d'une route carrossable entre Basse-Nendaz – qui est le centre

organisé l'immense matière collectée selon un plan initial en 10 volumes, pour une œuvre dont la réalisation va rester son objectif toute sa vie ! » Et de ce projet vont naître quatre volumes.

Les rencontres lui ont permis de tisser les premiers liens dans une région où il n'était pas facile de se faire apprivoiser quand on n'y était pas né. La preuve qu'elle a tout de suite fait partie de la communauté, c'est que les *Nindeg* lui ont attribué une *chorbatse*, un sobriquet *l dzane*, la jaune pour la blonde ; puis le temps passant, *l blantse*, la blanche et beaucoup plus tard – avec tout le respect qu'on lui devait – en français « La Dame du Patois ».

Les premiers liens de cette trame s'avèrent solides et la chaîne pouvait continuer.

Voici en vrac quelques événements qui ont marqué son aventure rigoureusement scientifique, mais hautement humaine :

- Il y eut d'abord ses trois « Inventaire du parler de Nendaz » (1963, 1998, 2006), dont les commentaires, les explications, les notes s'avèrent encore aujourd'hui très intéressants.
- En 1974, elle participe à une émission de la TV Suisse romande « Haute-Nendaz le changement », c'est peut-être cette émission-là qui a permis aux Nendards de comprendre toute la dimension de son travail de mémoire.
- Il y eut la rencontre avec Arsène Praz et sa collaboration active à l'élaboration du dictionnaire du patois de Nendaz, *Yé é ouey, i nôtro patoué* (1995).
- Au printemps 2011, elle a été la cheville ouvrière de la rencontre entre les élèves du centre de dialectologie de Neuchâtel sous la conduite des professeurs Kristol et Diémoz – et des patoisants nendards eux-mêmes. Ce fut deux journées magiques.
- Il y eut ses conseils éclairés au départ du projet du lexique sonore « Acoeuta o nôtro patoué », insistant sur la nécessité d'enregistrer des phrases pour illustrer chaque mot et l'urgence d'enregistrer des

de la commune et de la paroisse – et Haute-Nendaz, ils ont pris l'habitude de descendre pour leurs affaires et pour leurs achats à Sion, voire à Martigny et à Lausanne; auparavant seuls les hommes « sortaient » pour accomplir leur service militaire. Depuis qu'il y a un service d'autocars fonctionnant été et hiver (1941) et reliant Haute-Nendaz à la ville de Sion, ce sont également les femmes qui descendent faire leurs emplettes. Dans la plaine, à Sion, à Lausanne, on voit d'autres maisons, d'autres cuisines combien plus aérées, plus pratiques et plus belles. Pourquoi alors ne pas en faire autant au village ?

¹ A noter que l'âtre au feu ouvert se trouve encore de nos jours dans certaines habitations temporaires; aux mayens ou dans les mazots des Nerdards à Vétroz (vignoble).

² Les premiers fourneaux potagers étaient d'origine française (Haute-Saône).



Maison d'habitation de style traditionnel, datant de 1850-1860

Cette maison comprend deux logements :

¹ Celui de l'étage inférieur se compose d'une cuisine (partie maçonnée), à laquelle on accède directement par la porte entrecoupée horizontalement, et une chambre (partie en bois) dont les fenêtres sont de dimensions très réduites.

² Celui de l'étage supérieur a subi des transformations : la porte d'entrée ouvre sur un corridor d'où l'on entre à la cuisine (à gauche), munie récemment d'une fenêtre, et à la chambre (à droite), dont les fenêtres ont été agrandies, l'une d'entre elles transformée en porte donnant accès à la galerie.

Les deux balustrades sont de forme traditionnelle (avant 1900).

Depuis que les hommes travaillent sur les chantiers des grands barrages et que les jeunes filles « font des saisons » dans les stations touristiques, il y a de l'argent liquide au village. Les jeunes couples peuvent alors se permettre de bâtir leurs maisons dans le style de celles qu'ils ont vues en plaine – un peu plus petites, parfois moins bien conçues parce qu'on se passe du concours de l'architecte et qu'on économise en aidant le maçon. Une telle maison, rapidement construite en briques, revient moins cher qu'une maison traditionnelle avec son bel assemblage de poutres (le bois est devenu rare) ... et on a l'impression d'habiter une maison « moderne ». C'est que la génération qui « fait le saut » n'en veut plus, des vieilles maisons traditionnelles. Elle préfère les papiers peints aux murs, comme en ville, les meubles de série, bien vernis; une belle armoire à glace, un grand appareil de radio ou de télévision. Dans quelques années, la maison sera un peu moins jolie, les meubles vernis risquent d'être abimés par les enfants, la salle de bain ne sera peut-être utilisée que rarement¹: on n'y pense pas. Ceux qui ont « fait le saut » ne s'arrêtent pas tous à des considérations d'ordre esthétique. Parfois ils ont à apprendre aussi que la civilisation matérielle n'est pas une valeur à elle seule, que l'homme doit apprendre à se servir intelligemment de tous ces nouveaux objets. Un cas extrême: un jeune couple vient de construire une maison neuve; la jeune femme, qui autrefois lavait son linge à genoux au bord du torrent, dispose d'une machine à laver semi-automatique; elle a sauté l'étape de la buanderie. Dans sa cuisine, il y a un fourneau électrique dernier cri, tout resplendissant d'émail blanc, mais la famille mange sans nappe sur une vieille table; les assiettes sont disparates, en aluminium pour les enfants, et pour l'inévitable café au lait du souper, il n'y a que deux tasses utilisées à tour de rôle par les membres de la famille. Le beau fourneau potager a quatre plaques, mais dans la maison on ne trouve que trois casseroles. Je me rappelle aussi le beau frigidaire que j'ai vu dans une autre cuisine du village; le lait y aigrissait plus vite qu'à la vieille cave, parce qu'on ne savait pas encore comment l'entretenir.

Des constatations analogues peuvent être faites dans d'autres domaines, dans celui de l'habillement et de la toilette par exemple. Avant 1925, le costume féminin était porté de manière générale. Cette année-là, les premières jeunes filles revenues de la plaine où elles avaient été en service, apportèrent « la mode ». En 1950, la jeune génération ne porte plus le costume, sauf parfois encore lors des grandes fêtes religieuses². On achète le prêt à porter, bon marché, distribué par les grands magasins de la plaine, habits infiniment moins adaptés aux travaux durs et parfois salissants de la campagne que le

voix féminines. Le projet a abouti en 2014, plus de 10'000 phrases ont été enregistrées par des hommes et des femmes, avec plus de 70 témoignages, le tout mis en ligne sur www.patoisdenendaz.ch.

- Enfin, dans le même temps, comme une cerise sur le gâteau, il y eut « Des vouivres dans le ciel de Nendaz » (2011), 750 pages de recherches, témoignages, analyses, une somme de mémoire phénoménale pour tout le Valais. Avec cet ouvrage, M^{me} Schüle a matérialisé le patrimoine immatériel.

« Sa retraite en 1983 n'a pas eu grand effet puisqu'elle poursuit de nombreux engagements et recherches, en Valais, en Vallée d'Aoste et publie de nombreux articles ethnographiques, précise sa fille Isabelle Raboud. Sollicitée par des scientifiques, des journalistes et ses enfants ou petits-enfants, elle aimait rechercher et apporter des réponses, ainsi que partager ses vastes connaissances ethnographiques, sans oublier la médecine populaire, la botanique ou la connaissance des oiseaux avec toutes les sortes de mésanges observées autour du chalet. »

Le temps n'a pas abîmé ses premiers enthousiasmes, ni n'a déposé de la poussière dans sa mémoire. Et la parole est restée vive, alerte, jusqu'au bout !

Toujours selon sa fille Isabelle Raboud, « son vœu le plus cher était que ses connaissances, ses documents, ses domaines d'intérêt réunissent des personnes et créent des liens durables parmi ceux qu'elle appelait la nouvelle génération ».

Pour toutes ces histoires partagées, pour tous les témoignages rapportés, pour tous les conseils éclairés, la *Coblà du Patouè de Nînda* ne pourra jamais assez remercier.

Adon, merci bien et adjyû, tan qu'oun'âtro oeûtre déey.

vieux costume. Il y a même aujourd'hui des jeunes filles qui portent le pantalon (ou le short). La mode des ongles rouges et du rouge à lèvres est entrée au village, à l'instar de la ville. Hélas, en 1952 bien des belles ne connaissaient encore ni le démaquillant ni l'acétone: combien de fois ai-je vu enlever au canif le vernis écaillé avant qu'une nouvelle couche n'en vienne recouvrir l'ongle devenu raboteux!¹

Dans le domaine des us et coutumes, cette irruption du style de vie citadin dans notre village montagnard produit les effets qu'on devine. Ce qui intéresse les jeunes, ce n'est plus ce que peut leur offrir leur village (jeux en commun, etc.), c'est ce qui fait la vie en plaine, ce qu'ils trouvent à la

¹ J'ai vu en 1949 une baignoire toute neuve employée pour la salaison de la viande.

² La coutume veut aujourd'hui qu'on se marie en tailleur.

³ Si je cite ces exemples précis, c'est pour mettre en lumière le mécanisme de cette modernisation dont la première phase peut donc consister dans l'arrivée d'un objet sans « mode d'emploi ». Mes amis de Nendaz savent que je n'y mêle aucune critique à leur égard: en effet, il me semble infiniment préférable que les villages de montagne se modernisent plutôt que d'être abandonnés par la jeune génération au profit de la plaine ou de la ville.

ville. Le premier argent gagné, ils le consacrent à une moto qui leur permettra de sortir. Depuis 1950, des courses d'autocar amènent à Sion, le samedi soir, ceux qui désirent aller au cinéma. Les bals et les kermesses des environs, les matches de football, les combats de reines sont devenus autant de manifestations où l'on peut facilement se rendre: le dimanche, le village se vide, sauf peut-être les cafés.

*

Le « saut » dans le modernisme que notre village a ainsi fait au cours de quelques années signifie-t-il la fin de tout ce qui fait le charme du Valais traditionaliste? Sans doute, nous assistons à une véritable cassure dans le domaine des traditions et coutumes qui sont abandonnés parce qu'ils ne correspondent plus au cadre de la vie, qui tout à coup s'est élargi de manière insoupçonnée. Mais déjà aujourd'hui, nous pouvons noter quelques faits témoignant d'un retour de pendule vers un point moins excentrique et peut-être d'une stabilisation. Dans les cuisines, les fourneaux électriques sont remplacés par des fourneaux combinés permettant d'utiliser aussi le bois de chauffage qu'on a à disposition. Déjà on sent que, pour les jeunes gens, les sociétés sportives qui se multiplient (depuis deux ans: patinoire et hockey-club, téléski et club de ski) deviennent de nouveaux points de rassemblement, de nouveaux centres communautaires, donc de nouveaux foyers de traditions. Grâce aux autocars, les enfants et les adolescents peuvent descendre « aux écoles » à Sion et faire des apprentissages; de nombreuses familles profitent de ces possibilités nouvelles¹. Il sera intéressant de suivre cette évolution dans les années à venir.

Enfin si les jeunes, conquis par tout ce qui est moderne, rejettent ce qui est tradition, ils continuent à porter en eux, bien involontairement et sans en être conscients, certaines idées reçues. Il sera intéressant également d'observer ces restes du folklore qui surnagent encore sur ce courant de modernisme qui submerge le village valaisan. Nous en reparlerons.

Le premier texte écrit par Rose-Claire Schüle à propos de Nendaz.

Bio express

24.12.1921	Naissance de Rose-Claire Balderer à Paris
Dès 1940	Etudes en philologie romane, en persan, turc et en ethnologie européenne à Bâle
1953	Mariage avec Ernest Schüle avec qui elle aura 4 enfants Thèse sur le patois de Nendaz
Dès 1960	Collaboration avec les patoisants de la Vallée d'Aoste au Centre d'Etudes Francoprovençales (concours Cerlogne)
1969	Première ethnologue engagée par le canton du Valais
1979-1984	Directrice des musées cantonaux du Valais
1981	Fondatrice de l'Association valaisanne des Musées locaux
1988	Présidente du Heimatschutz
1998	Mérite culturel de la commune de Nendaz
28.04.2015	Décès à Morges

adieu Ambroise!

par tes collègues et amis

Un cliquetis qui retentit sur le sol du bureau... Un « Bonjour les roses »! Pas besoin de tourner la tête pour savoir qui c'est... Ambroise...

Il y a de ces gens qui, par leur singularité et leur érudition, vous marquent particulièrement.

Pour ceux qui ne te connaissaient pas, tu pouvais peut-être paraître quelque peu curieux. A cheval sur les détails et l'organisation... A l'abri dans ton bureau derrière tes colonnes de papier... Avec cette « légère » tendance à s'impatienter... Un sacré tempérament!

Pour ceux qui en avaient la chance, au fil des discussions, tu laissais deviner un passé riche en expériences. Tes voyages à l'étranger avec ta famille... Une ribambelle de gamins que tu aimais emmener à la fête foraine... Tes séjours de longue durée à l'étran-

ger pour le travail... La découverte d'autres horizons...

Ton amour pour la langue française et ta culture nous faisaient rêver. Tes yeux pétillaient quand tu parlais de Baudelaire, Verlaine, Rilke ou encore Brel. Il y avait de quoi se sentir tout petit... Tu pestais souvent contre les plus jeunes qui massacrent notre belle langue par une orthographe à vous faire mal aux yeux, par des abréviations insensées ou par quelques anglicismes en vogue! Tu t'indignais... Amicalement et devant tant de passion, j'esquissais un sourire...

Les cliquetis de tes mocassins sur le sol de la Commune ont cessé de retentir. C'est incroyable comme des petites choses du quotidien, aux-

quelles on ne prête même plus vraiment attention, une fois disparues, peuvent manquer.

Assis dans mon bureau, tu évoquais dernièrement ta définition du paradis... Une île et un container d'archives... Puisses-tu l'avoir trouvée, ton île sacrée. Bon voyage Ambroise!



© Ambroise Baechler

les métiers du tourisme: collaborateur marketing

Sa mission se résume en une petite phrase: le collaborateur marketing dans le domaine du tourisme promeut une destination en Suisse comme à l'étranger. Mais pour la remplir, il doit accomplir des tâches bien différentes.

A Nendaz Tourisme, 3 personnes travaillent dans le secteur marketing/communication, pour un total de 2,6 équivalents temps plein. Elles se partagent un cahier des charges bien garni, avec 5 grands axes de travail: la définition d'une stratégie, la conception du matériel promotionnel, les relations avec les médias, la promotion sur le web et la participation à l'organisation d'événements.

Définir une stratégie et l'appliquer

Chaque année, la responsable marketing de Nendaz Tourisme, actuellement Emilie Lambiel, dresse la liste des marchés prioritaires, soit des pays dans lesquels sera investi de l'argent pour promouvoir Nendaz. Validée par le Conseil d'administration de Nendaz Tourisme SA, la stratégie se base sur deux critères principaux: le nombre d'hôtes en provenance d'un marché et le potentiel de développement de la clientèle. Il s'agit ensuite d'établir

un budget de communication et les actions à entreprendre dans chacun des pays retenus.

« La Suisse et principalement la Suisse allemande reste très importante pour nous, été comme hiver », précise Emilie Lambiel. Les collaboratrices marketing concluent également des partenariats avec des médias et des contrats de sponsoring. Actuellement, sur le plan national, Nendaz Tourisme et Télénendaz sont ainsi liés au journal gratuit 20 Minutes/20 Minuten, au magazine 30 Degrés et au club fribougeois HC Gottéron.

Concevoir le matériel promotionnel

Les collaboratrices marketing imaginent les publicités qui paraîtront notamment dans la presse écrite et sur le web ou serviront à des campagnes d'affichage et à des actions spéciales comme dernièrement l'habillage des ascenseurs du parking



Au centre, Emilie Lambiel, responsable marketing de Nendaz Tourisme, entourée des deux collaboratrices marketing Annick Constantin (à gauche) et Sonia Délèze (à droite). ©

Laetitia Scarascia

de La Riponne à Lausanne. Les frais d'une agence pub sont ainsi économisés. Elles doivent ainsi sélectionner les thèmes qu'elles souhaitent mettre en avant, les clichés les illustrant au mieux et les slogans qui sauront attirer l'œil. Elles travaillent ensuite avec

un graphiste pour assembler tous ces éléments. Elles s'assurent d'avoir toujours à disposition des photos et vidéos récentes et de qualité. Elles participent également à l'élaboration des brochures promotionnelles.

Entretenir de bonnes relations avec les médias et tour-opérateurs

Un article dans un journal est plus efficace que l'achat d'une publicité car il est gratuit et très crédible aux yeux du public. Les collaboratrices marketing de Nendaz Tourisme ont programmé, organisé et accompagné plus de 123 tour-opérateurs et journalistes durant la dernière année touristique. 70 jours au total y ont été consacrés. Il ne s'agit pas simplement de les accueillir mais de leur concocter un séjour sur mesure leur permettant de découvrir les nombreux atouts de notre région.

Les collaboratrices marketing se rendent régulièrement à l'étranger (environ 70 jours au total) pour promouvoir notre destination en dehors de nos frontières. Elles y participent à des conférences de presse et à des «workshops», sorte d'ateliers durant lesquels elles cumulent les rendez-vous avec des tour-opérateurs.

Sur le plan national, plus de 30 communiqués de presse sont envoyés aux médias chaque année. Leurs représentants sont par ailleurs invités aux principaux événements qui rythment notre région. Des conférences de presse sont organisées pour dévoiler des nouveautés ou mettre en exergue un élément en particulier. Enfin, les collaboratrices marketing tiennent en tout temps à jour des dossiers de presse distribués lors de la venue des journalistes.

Se faire connaître online

Dans l'idée de l'animer en permanence, les collaboratrices marketing participent activement à la gestion du site internet www.nendaz.ch, notamment les news en page d'accueil, les bannières en sommet de page, les offres spéciales de séjours et les Top Events. Elles envoient une newsletter une fois par mois qui arrive directement dans la boîte email d'environ 5000 abonnés. Elles alimentent quotidiennement le compte «Nendaz» sur les réseaux sociaux. Enfin, parce que de nos jours

ce qui se dit sur internet a de l'importance, elles travaillent à améliorer l'e-réputation de notre destination, et ce particulièrement sur des plateformes telles que Tripadvisor et des sites internet dédiés au ski et à la montagne.

Participation à l'organisation d'événements

Les collaboratrices marketing font partie de plusieurs comités d'organisation de manifestations à Nendaz. De plus, elles invitent les journalistes à tous les événements et en rédigent les communiqués de presse. Elles gèrent aussi le secrétariat du Club Nendaz.

Ce qui est difficile

«Nous devons répondre à beaucoup de demandes de dernières minutes», explique Emilie Lambiel. Un collaborateur marketing doit donc être capable de faire face à ce type de situation et de fixer des priorités. Il est mené à tra-

vailer le week-end ou le soir et à voyager à l'étranger. Une grande flexibilité est donc requise. «Quand arrivent les beaux jours, nous commençons à préparer l'hiver; c'est parfois pénible d'être ainsi en décalage par rapport aux partenaires de la station», ajoute Emilie Lambiel.

Les qualités requises

Pour exercer ce métier, il est conseillé d'être très bien organisé. Il est nécessaire d'avoir une grande ouverture d'esprit et de connaître plusieurs langues. Enfin, connaître les pays définis comme marchés prioritaires représente un atout non négligeable aux yeux d'Emilie Lambiel: «On peut ainsi mieux s'adresser aux journalistes ou aux potentiels hôtes et faire passer efficacement le message souhaité en prenant en compte la culture de l'interlocuteur.» ■

Devenir collaborateur marketing

De nombreux chemins peuvent mener à devenir collaborateur marketing. «Il est demandé d'être au bénéfice d'un diplôme au minimum de niveau bachelors. Peut importe s'il a été délivré par une université ou une HES», souligne Emilie Lambiel. Communication, marketing, économie, journalisme ou tourisme, autant de branches intéressantes si l'on souhaite suivre cette voie.

Emilie Lambiel en quelques mots

Son parcours

Emilie Lambiel a obtenu un bachelors en communication à l'Université de Lugano. Cette Valaisanne a ensuite profité de la suite de ses études pour voyager. Elle a décroché un master en «Etudes européennes» qu'elle a suivi entre Göttingen (Allemagne) et Udine (Italie). Elle a également passé un semestre à Alicante pour apprendre la langue et la culture espagnoles.

Son expérience

En septembre 2013, à peine son diplôme en poche, Emilie Lambiel a été engagée à Nendaz Tourisme en tant que collaboratrice marketing. Elle gère désormais le secteur marketing. Elle a l'impression dans son travail de pouvoir à la fois allier son goût du voyage et son amour du Valais. «Je me suis toujours intéressée à la fois à la communication et à la culture européenne; deux axes qui se trouvent aujourd'hui au cœur de mon travail», se réjouit-elle.

Ce qu'elle aime dans ce métier

Elle voit son métier comme un remède anti-routine: grâce à la grande diversité des tâches à accomplir et aux rencontres avec des personnes d'horizons très différents, l'ennui ne s'invite jamais dans ses journées. Elle apprécie les voyages qu'elle réalise pour promouvoir Nendaz à l'étranger et le fait ne pas toujours être cantonnée derrière un ordinateur. Enfin, elle aime l'aspect créatif de son travail: «Lorsque l'on imagine une campagne de publicité, il s'agit de faire rêver les gens.»

les roues aux pieds mais les règles en tête

Tous les usagers de la route doivent se montrer responsables. Les amateurs de rollers et de trottinettes ne font pas exception. Petit rappel des comportements à adopter et des consignes à suivre pour éviter les accidents.

Trottinette, roller, patin à roulettes, skateboard et tricycle pour les petits enfants appartiennent à une même famille, celle des engins assimilés à des véhicules*. Ils ne sont pas sans danger. C'est pourquoi il convient à leurs utilisateurs de garder quelques préceptes en tête.

Où a-t-on le droit de rouler ?

- Sur les aires réservées aux piétons comme par exemple sur les trottoirs
- Sur les pistes cyclables
- Sur la chaussée des zones 30 et des zones de rencontres
- Sur la chaussée des routes secondaires si le trafic est faible et s'il n'y a ni trottoir, ni chemin pour piétons, ni piste cyclable

A contrario, il est interdit de rouler avec ce type de moyen de locomotion sur les routes principales et toute autre route à fort trafic ou interdite aux piétons et/ou aux engins assimilés aux véhicules (se fier à la signalisation en place).

Quelles règles de circulation doit-on respecter ?

- Observer les règles de circulation en vigueur pour les piétons
- En tout temps, adapter sa vitesse et sa manière de circuler aux circonstances
- Laisser la priorité aux piétons
- Circuler à droite sur la chaussée
- Observer le sens de circulation sur les pistes cyclables
- De nuit ou en cas de mauvaise visibilité, être muni d'un feu blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière

Il est enfin conseillé de porter un casque, de vérifier le bon fonctionnement de son engin avant chaque emploi, de regarder de côté et derrière avant de démarrer, de s'arrêter avant de traverser la route et d'éviter de rouler en cas de mauvais temps. Ces recommandations relèvent du bon sens mais sont malheureusement trop souvent oubliées.

* Note : les vélos et les fauteuils roulants n'entrent pas dans cette même catégorie. ■



Mêmes règles pour les adeptes de la trottinette que pour les piétons. © Sonia Déléze

l'aide à la famille versée automatiquement

Depuis 2012, la Commune de Nendaz octroie, une fois par année, à chaque famille habitant sur son territoire, CHF 350.- par enfant de moins de 18 ans.

Aucune démarche n'est nécessaire pour se voir attribuer cette aide. Ceux qui l'ont déjà touchée en 2014 la recevront entre le mois d'octobre et le mois de novembre 2015. Pas besoin de remplir un quelconque formulaire : votre dossier est mis à jour automatiquement ; si vous avez vécu la naissance d'un nouvel enfant avant le 31 juillet 2015, il sera d'office pris en compte. Une lettre sera envoyée aux nouveaux arrivants pour qu'ils fournissent leurs coordonnées bancaires en vue du versement. L'année dernière, 603 ménages ont bénéficié de cette aide. La commune comptait alors 1'022 enfants mineurs.



Cette aide de CHF 350.- s'inscrit dans la politique familiale de l'Exécutif communal, soucieux d'alléger la charge financière des ménages avec enfants.

■ © Aline Fournier



une 4^e carte journalière CFF

Consciente du succès de cette offre, la Commune de Nendaz a décidé de proposer à ses citoyens non plus 3 mais 4 cartes journalières CFF à CHF 35.- dès le 1^{er} août 2015. N'hésitez pas à en profiter !

Cette carte donne accès durant une journée, au même titre qu'un abonnement général, à l'ensemble du réseau ferroviaire et à bon nombre de lignes de bus et de bateaux. Il n'est pas nécessaire d'être en possession d'un abonnement ½ tarif.

dard. Pour des raisons d'équité, une même personne ne peut réserver des cartes pour plus de trois jours successifs. Dans ce même ordre d'idée, et pour répondre au règlement des CFF, les cartes sont disponibles pour le mois en cours et le mois suivant.

www.nendaz.org/cartes-cff

- par téléphone au 027 289 56 00.

Vous avez ensuite 3 jours ouvrables pour venir la chercher au secrétariat communal.

Seule condition pour en bénéficier : être domicilié sur le territoire nen-

Vous pouvez réserver une carte

- sur notre site internet :



paroisse : départ de l'abbé Léonard Bertelletto

Chassé croisé dans le diocèse de Sion avec l'arrivé à Nendaz début septembre de l'abbé Félicien Roux, aujourd'hui vicaire à Sierre, et le départ de notre abbé Léonard Bertelletto... pour Sierre.

C'est en septembre 2004, il y a onze ans déjà, que l'abbé Léonard Bertelletto a déposé ses valises à Nendaz après 3 ans de vicariat à Savièse. Le secteur Nendaz-Veysonnaz qu'il quitte n'est plus le même que celui qui l'avait accueilli. Trois prêtres étaient alors en place : à Haute-Nendaz (abbé Bertelletto), à Basse-Nendaz (abbé Ravaz) et à Salins (abbé Pralong). Aujourd'hui, il n'existe plus qu'une seule paroisse desservie par un curé. Ce dernier est parfois secondé par un prêtre auxiliaire (*voir encadré*).

Beaucoup d'optimisme

L'abbé Léonard Bertelletto ne s'est pas laissé décourager même s'il dit avoir dû « passer beaucoup de temps

sur les routes ». Cette diminution du nombre de prêtres est directement liée à la diminution du nombre de chrétiens pratiquants. « Il ne faut pas se focaliser sur le nombre. Tout n'est pas question de quantité. Il y a à Nendaz des pratiquants extraordinaires et très actifs », souligne l'abbé Bertelletto.

Ce dernier reste optimiste. Pour lui, la religion est à la base de notre société et de ses valeurs. De plus, il est persuadé que le Valais reste attaché à ses racines : il en veut pour preuve l'échec dans la récolte de signatures de l'initiative « Pour un Valais laïque ».

Un peu d'inquiétude

Lui reste une inquiétude : l'avenir des

églises et des chapelles de la paroisse. Ces bâtiments sont, pour la plupart pourtant, relativement récents, mais issus d'un autre temps qui ne connaissait pas la voiture. Une nettement plus grande mobilité et l'érosion des fidèles ont changé la donne en seulement quelques années. Leur entretien nécessite non seulement des fonds mais surtout de bonnes âmes prêtes à donner de leur temps (réglage des cloches, nettoyage, décoration, arrosage des plantes...). Ce problème apparaît ainsi à Fey où les deux personnes s'occupant de l'intendance de l'église depuis 15 ans cessent leur activité. En résumé, l'infrastructure ne correspond plus aux besoins et des solutions devront être trouvées.

De très bons souvenirs

L'abbé Bertelletto s'en ira avec une multitude de bons souvenirs en tête ; tant d'ailleurs qu'il ne parvient pas tous à les citer. Il s'est particulièrement attaché à la fête de la Saint-Barthélemy qui a lieu tous les 24 août à Cleuson. De manière plus générale, il a apprécié toutes ces messes célébrées en pleine nature dans nos montagnes, que ce soit « dans la cathédrale de mélèzes » à Planchouet ou encore aux Rairettes. « Je garderai surtout en mémoire toutes les belles amitiés que j'ai pu nouer », conclut-il.



L'Abbé Léonard Bertelletto lors de la procession de la Fête-Dieu. © Sonia Déléze

La Commune de Nendaz remercie l'abbé Léonard Bertelletto pour son engagement au service de notre paroisse et lui souhaite le meilleur pour la suite. Elle souhaite également la bienvenue à l'abbé Félicien Roux, actuellement vicaire à Sierre et Chippis, qui le remplacera dès septembre prochain.

Des journées bien remplies

Non, la vie d'un prêtre ne se résume pas à dire la messe le dimanche matin. Loin s'en faut. En plus donc des offices dominicaux, voilà un aperçu des tâches du curé en place à Nendaz :

- Environ 40 enterrements par année
- Environ 50 baptêmes par année
- Environ 10 mariages par année
- Enseignement religieux dans les classes
- Préparation aux sacrements
- Visite à domicile, dans les EMS et dans les hôpitaux

Nouveau prêtre auxiliaire

Depuis le départ de l'abbé Joël Pralong l'année dernière, l'abbé Léonard Bertelletto a pu compter sur le soutien de l'abbé Frank Stoll. Ce dernier nous quitte également car il a été nommé curé de la paroisse du Sacré-Cœur à Sion. C'est l'abbé Sattish Karumanchi, ordonné prêtre en juin 2015 en Inde après une formation en Suisse, qui remplira le rôle de prêtre auxiliaire pour le secteur Nendaz-Veysonnaz dès cet automne.

toboggan, balançoires, tyrolienne et cie !

pour la commission « Economie et tourisme »

Les enfants profitent depuis le début de l'été d'une place de jeux flambeante neuve en station.



Cette réalisation est une des premières étapes des travaux de réaménagement de la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz. Cette place de jeux sera finalisée dans les prochains mois, mais elle propose déjà différents très beaux modules en bois tout à fait opérationnels et très bien intégrés à leur environnement. Des bancs seront très prochainement installés.



Une aire de jeux parfaite pour les petits aventuriers en herbe. © Leslie Carron

l'école d'Aproz sera prête pour la rentrée !

par Michèle Fournier

Après des mois de travaux, la nouvelle école d'Aproz accueillera les élèves dès la prochaine rentrée scolaire. Une journée portes ouvertes, pour présenter l'école aux élèves et aux parents, est organisée le 18 août à 18 h.

L'inauguration officielle, pour sa part, aura lieu en avril prochain. Des spectacles seront au programme des festivités.

Tout sera réuni dans ce nouveau bâtiment pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions. En effet, le bâtiment comportera : une salle de travaux manuels, une salle d'appui, six classes primaires équipées de tableaux interactifs et d'ordinateurs, deux classes enfantines et une salle des maîtres.

Une spacieuse et moderne salle de gymnastique sera finalisée d'ici à la fin de l'année. Cette salle fera également office de salle polyvalente. Equipée d'une cuisine, elle pourra accueillir jusqu'à 288 personnes assises à table et permettra ainsi l'organisation de nombreux événements, tels des concerts, des lotos ou encore des spectacles.

En conclusion, ce nouveau centre scolaire réunira tous les éléments indispensables au bon encadrement et au confort des élèves des environs. Au vu de la croissance importante de la population dans cette région, une telle structure était devenue indispensable. La Commune de Nendaz est heureuse d'être en mesure de la proposer à ses concitoyens.



Une école toute neuve pour les enfants de la région d'Aproz. © Solange Bressoud

L'épître de l'architecte vous donne un avant-goût de ce nouveau centre

« Le nouveau centre scolaire est situé à son emplacement d'origine dans le cœur du village d'Aproz. Le bâtiment de l'école existante, datant des années 50, est entièrement intégré dans le nouveau corps de bâtiment. Grâce à la forme et l'emplacement du nouveau volume, les espaces extérieurs comme la place d'accueil, la zone d'entrée et la cour d'école sont clairement définis. Côté sud-est se trouve la place d'accueil en dur et côté nord-ouest la cour d'école verte. La zone d'entrée, située au centre, crée le lien entre les deux différents espaces extérieurs. Cet espace sert de préau couvert et de nœud entre les fonctions d'école et de salle polyvalente. »

« L'accès à l'école se fait par un vaste hall d'entrée généreux. De là, l'ensemble du bâtiment scolaire est accessible par un nouvel escalier principal. Le rez-de-chaussée abrite la salle des maîtres et une salle de groupe. La salle des travaux manuels prend place dans l'ancienne salle de sport. Les deux étages d'enseignement sont identiques et complétés par quatre nouvelles salles de classes, deux sur chaque étage. Celles-ci sont orientées à l'est et bénéficient ainsi d'un éclairage naturel optimal. Les quatre salles de classes existantes ont été agrandies. Une nouvelle couche constructive sur la façade nord complète le bâtiment avec des locaux sanitaires. »

« A l'opposé de l'entrée scolaire se trouve l'accès à la salle polyvalente. Depuis le hall d'entrée il est possible d'accéder directement à la salle de gymnastique. L'espace de la salle de sport simple s'oriente vers la cour d'école au nord qui profite ainsi d'un éclairage naturel sans éblouissements. Au sud et à l'ouest l'espace est enveloppé par les locaux annexes tels que la scène double hauteur. »

« Une façade en tôle ondulée aluminium doré enveloppe le bâtiment entier et donne au nouveau complexe scolaire un aspect homogène et chaleureux. »

Des nouveautés aussi au centre scolaire de la Biolette !

Des barrières plus sûres pour la cour d'école

Afin d'assurer pleinement la sécurité des petites têtes blondes, les barrières de la cour d'école de la Biolette ont été remplacées cet été. Les bacs extérieurs ont été retirés pour faire place à une structure beaucoup plus sûre en harmonie avec les barrières existantes devant l'ascenseur. Ces nouvelles barrières ont même l'avantage de dégager la vue. Les travaux ont débuté fin juin et ont duré plus ou moins un mois. Tout sera prêt pour la rentrée.

Des tableaux interactifs installés dans les salles de classe

Certaines salles de classe du centre scolaire de la Haute-Nendaz seront équipées de tableaux interactifs qui permettront aux enseignants de rendre leurs leçons encore plus vivantes.

Un coup de jeune pour la salle de gym !

Les panneaux fermant la scène de la salle de gym seront redécorés. Ce qui donnera un coup de jeune à cette salle de gym dont l'utilisation ne faiblit pas au fil des années.

un camp sportif pour les enfants

pour Nendaz Sport

Notre réseau communal Nendaz Sport proposera un camp pour les 5 à 10 ans durant les vacances d'automne. L'objectif ? Bouger et s'amuser bien sûr !

Les enfants expérimenteront des activités diverses et variées, telles que des jeux en plein air et en salle de gym, de la grimpe, du patinage ou de la natation. Le programme définitif n'est cependant pas encore établi et peut encore être soumis à modification.

Le camp aura lieu du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2015. Les

enfants rentreront chez eux à midi et le soir. Prix : CHF 150.- (avec un goûter, sans nuitée ni repas à 12 h).

Informations et inscriptions auprès de Mélanie McKrory au 027 289 56 06 (les mardis et mercredis) ou par email melanie.mckrory@nendaz.org



L'année dernière, une chasse au trésor et de la grimpe étaient au programme ! © Nendaz Sport



couleurs valaisannes

par Marie-Paule Loye

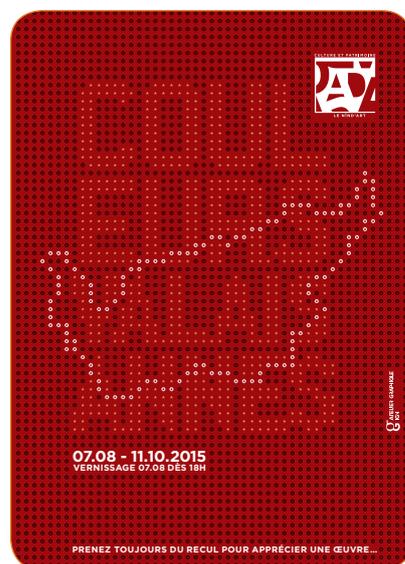
« Il y a des daltoniens qui ne font pas la différence entre les couleurs, mais qui la font entre toutes les nuances. » (Stanislaw Jerzy Lec)

2015 rime avec les 200 ans de l'entrée du Valais dans la Confédération. En août 1815, les deux députés, Gaspard-Eugène Stockalper et Michel Dufour, prêtent serment et signent le Pacte fédéral réglant les rapports entre les 22 cantons... alors du rouge, du blanc!?!...

Couleurs Valaisannes... 1815... 200 ans... entrée du Valais dans la Confédération. Alors du rouge, du blanc... !? ... et pourquoi pas du bleu de nos gentianes, du vert de nos sapins, du jaune de nos mélèzes, du noir de nos parois de chalet, du blanc des cimes, du rouge de nos framboises, du jaune de nos abricots, de la sensibilité

de notes de musique, du fruité d'un verre de fendant, des cris des supporters sportifs, du regard profond et riche de nos aïeux, de la joie de vivre de notre jeunesse... en résumé, nos artistes ont laissé éclater NOS COULEURS VALAISANNES.

« Couleurs Valaisannes », du 7 août au 11 octobre 2015, au Nînd'art, route de Nendaz 869 au village de Haute-Nendaz. Ouverture les vendredis, samedis et dimanches de 15 h à 19 h. Entrée libre.





la police à vélo

pour le Service sécurité

Le Conseil communal a accepté d'accorder à la Police municipale un crédit pour l'achat de deux vélos électriques. Depuis le début de l'été, les agents sont encouragés à faire usage, lorsque cela est possible, en priorité des deux-roues dans l'exercice de leurs missions.

Notre Commune, labellisée « Cité de l'énergie » depuis 2011, participe à l'action Bike4car (voir Nendaz Panorama n° 117 de juin 2015). La Police municipale, soutenue par l'Exécutif communal, a décidé de profiter de cette occasion pour donner l'exemple.

La police à vélo existait avant même que la voiture fasse son apparition. Délaissé au profit des automobiles et scooters, le VTT fait aujourd'hui son retour. Sa version électrique garantit un déplacement rapide, peu coûteux et non polluant. Elle permet de parcourir des routes même à fort dénivelé avec un effort minime.

Les policiers utilisent les vélos durant la belle saison, soit environ de fin avril à fin octobre. Seul ou à deux, ils patrouillent ainsi principalement en station, dans les secteurs de promenade des chiens, à la sortie des écoles ou dans quelques autres lieux jugés sensibles. Il arrive également qu'ils soient déposés en fourgonnette dans un village ou sur les hauteurs via les remontées mécaniques.

Apprécié par les citoyens

La population semble apprécier ce nouveau mode de déplacement des agents. Avec leur image dynamique et conviviale, les patrouilles à vélo sont bien

acceptées par les citoyens. Elles sont également plus abordables qu'en voiture, favorisant les contacts directs. Les relations sont plus détendues et les discussions plus faciles ; les passants les arrêtant même parfois pour parler. Il en découle une meilleure prévention et une meilleure acceptation de la police, surtout auprès des jeunes. La présence plus visible des policiers renforce également le sentiment de sécurité.

Apprécié par les agents

Les policiers de Nendaz ont immédiatement été satisfaits de cette nouvelle acquisition. Ils y voient de nombreux avantages dont notamment la pratique d'une activité sportive et l'instauration d'une nouvelle proximité avec la population. Le métier de policier est particulièrement exigeant en termes de stress notamment de part les horaires irréguliers, les interventions à but social, la violence, etc... L'activité physique régulière peut représenter un remède contre ce stress. Elle a également pour effet d'augmenter la productivité des collaborateurs, d'améliorer le travail en équipe et d'offrir à chacun une meilleure santé ce qui se traduit directement par une diminution du taux d'absentéisme.

Economique

Que ce soit à l'achat ou à l'usage, le vélo électrique et l'équipement y relatif



Le vélo électrique rend facile des patrouilles sur des lieux de promenades.

sont nettement moins onéreux que tous types d'autres véhicules. Son coût ne dépend pas des fluctuations du prix de l'essence et les frais d'entretien sont minimes.

Ecologique

Un vélo électrique ne demande l'utilisation que de peu d'énergie (si ce n'est celle de l'homme) et n'engendre aucune pollution. Il n'émet aucun bruit et ne demande pas beaucoup de place pour le stationnement. De plus, les agents cyclistes ont un effet incitatif auprès de la population car ils démontrent qu'il est possible de circuler à vélo en toute sécurité.

Complémentaire

Le vélo électrique complète parfaitement les différents modes de transport de la police. Il assure aux policiers une grande mobilité et permet de circuler dans des zones non atteignables avec d'autres véhicules (parcs, forêts, ruelles, zones agricoles, alpages) ainsi que dans la foule. Il est ainsi très adapté pour



Se déplacer en deux-roues permet d'être plus proche des gens.

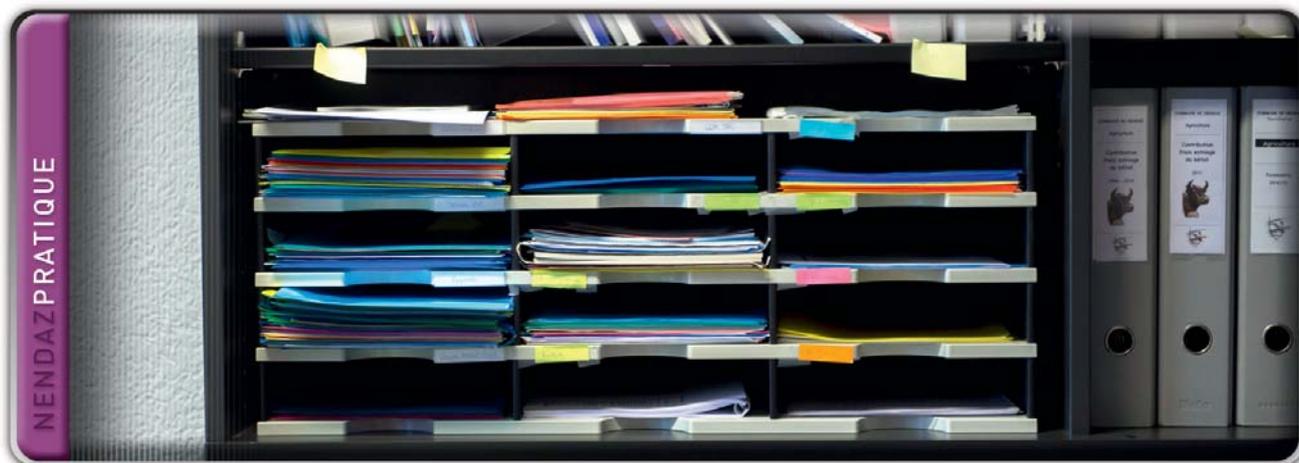
assurer un service d'ordre de qualité lors des manifestations sportives ou festives. Il est aussi plus approprié pour circuler dans les zones 30 km/h. Enfin, les policiers à vélo peuvent apporter des suggestions quant aux améliorations à apporter aux routes

pour favoriser la pratique des deux-roues et peuvent aborder plus facilement avec les cyclistes les questions de sécurité et de bons comportements à adopter.

esprit nature : petit message aux randonneurs

Si la montagne pouvait parler, elle vous donnerait sûrement quelques conseils pour la préserver... L'écouteriez-vous ?





lieux-dits : la bonne manière de les écrire

Nendaz compte plus de 400 noms de lieux-dits. L'orthographe de certains d'entre eux fait bien souvent débat.

Écrit-on «Cor» ou «Coor»? «Chaèdo» ou «Chaëdoz»? La réponse à ces deux questions se trouve dans la liste

ci-dessous. Validée par l'Office de la géomatique du Canton du Valais et le Conseil communal de Nendaz, elle

recense, dans l'ordre alphabétique, tous les lieux-dits officiels sis sur notre territoire. ■

Commune de Nendaz

Noms locaux

Abérieu, L'

Aches

Achouet

Aette

Aguets, Les

Aproz

Arba (Baar)

Arba (Beuson)

Arbai

Argeys, Les

Avieux, Les

Baar

Babela

Bans, Les

Baravoué

Barriache, La

Basse-Nendaz

Bermouche

Bernoud

Berthouain

Bertoûda, La

Betsa

Beuson

Bieudron

Biole, La

Biolette, La (Basse-Nendaz)

Biolette, La (Beuson)

Bioleys Dessous, Les

Bioleys, Les (Beuson)

Bioleys, Les (Brignon)

Bioleys, Les (Cor)

Bioleys, Les (Sornard)

Blette, La

Blettes, Les

Bleusy, Le

Boeutse

Bordza, Le (Baar)

Bordza, Le (Brignon)

Bornes, Les

Boton, Le

Botsa, Le

Bouillets, Les (Clèbes)

Bouillets, Les (Haute-Nendaz)

Bourbandin, Le

Brignon

Broûnne, La

Brounou

Cârtes, Les

Cartheigië

Cartoedjet

Cercle

Cerise

Cerisier, Le

Chaèdo, Le

Chalin, Le

Champlan (Basse-Nendaz)

Champlan (Clèbes)

Champlan (Saclentse)

Champlan (Sornard)

Champlong

Champoline

Champs d'Apré, Les

Chanrion

Chapey, Le

Chardonney

Chârdze, La

Chargneux, Le

Ché Rodze, Le

Chepey, Le

Chervire

Chés, Les

Cheuty, Le

Chimy, Le

Chity, Le

Chottes de Novelty, Les

Clèbes

Cleusy, Le

Clèves, Les (Basse-Nendaz)

Clèves, Les (Beuson)

Clèves, Les (Fey)

Clèves, Les (Haute-Nendaz)

Clèves, Les (Saclentse)

Clos de Siviez, Les

Clous, Le (Basse-Nendaz)

Clous, Le (Haute-Nendaz)

Coeudrey, Le

Comballes, Les

Combe, La

Combe, La (Basse-Nendaz)

Combe, La (Fey)

Combe, La (Le Bleusy)

Combe, La (Sornard)

Combes, Les

Combes, Les (Basse-Nendaz)

Combes, Les (Brignon)

Combes, Les (Verrey)	Eaux, Les	Granpraz, Les (Bieudron)
Condémine	Echerts, Les	Granpraz, Les (Clèbes)
Condémines, Les	Ecluses, Les	Grègne, La
Connêa	Endui	Gueue, La
Cood, La	Envers, Les	
Cor	Epeney	Haute-Nendaz
Coua, La	Ergele	
Coudrey, Le	Ermeneu	Igier, L'
Coudreyge, La	Ernette	Igy, L' (Beuson)
Couluire (Baar)	Erney	Igy, L' (Brignon)
Couluire (Sornard)	Ertière	Iles, Les
Courtarèye	Esserts, Les	Ires, Les
Courtelette	Eterpey	
Courtenâ, Le	Etsandze (Clèbes)	Jaheux, Les
Créi, Le	Etsandze (Haute-Nendaz)	
Crêta, La (Verrey)	Eudrans, Les	Larey, Le
Crêtabeney		Lavâ
Crêtache, La	Fava	Lavantier, Le
Crêtalla	Favouet, Le	Liachey
Crêtalla	Fedzet	Liapey, Le
Crête des Râches, La	Fevouet	Lombarde, La
Crête, La (Brignon)	Fey	Loué, La
Crête, La (Haute-Nendaz)	Finys, Les	
Crêtes Blanches, Les	Fio, Le	Madzë
Crêtes du Rô, Les	Follards, Les	Madzets, Les
Crêtes, Les (Basse-Nendaz)	Fond d'Apré	Magrappé
Crêtes, Les (Bieudron)	Fontanettes, Les (Clèbes)	Marais, les
Crêtes, Les (Clèbes)	Fontanettes, Les (Les Condémines)	Marconnet
Crêtes, Les (Haute-Nendaz)	Fontanna, La (Basse-Nendaz)	Maretse, La
Creux, Le	Fontanne, La (Brignon)	Maretset, Le
Crevey, Le	Fontanne, La (Clèbes)	Margotte, La
Crotsë	Fontanne, La (Fey)	Marté, Le (Baar)
Crû, Le	Foreta	Marté, Le (Beuson)
Cudre, Le	Forné, Le (Fey)	Martenette, La
Cûe, La	Forné, Le (Haute-Nendaz)	Mayen du Bisse, Le
	Fors, Les	Mayens de Saclentse, Les
Dahin, La	Fou, Le	Mayens des Eaux, Les
Damou Vèe	Fracherin	Mayens d'Estrac, Les
Déïge (Baar)	Fragnière, La	Mayens Neufs, Les
Déïge (Beuson)		Metson
Denâ de Poé, Le	Garpèche, La	Mihi, Le
Denâ Vyô, Le	Gatsë, Le	Millière, La
Derrière le Château	Gétignet	Miodze
Derrière les Champs	Gires, Les	Mirodze
Désert, Le	Girios, Les	Miry, Le
Dinto, Le	Goette, La (Fey)	Mora
Djiette, La	Goette, La (Verrey)	Motonnes, Les
Djiettes, Les	Gotette, La	Moudonne, La
Djinto	Grand Champ (Aproz)	Mountés, Les
Djyo	Grand Champ (Baar)	Mury, La
Dzaquignon	Grand-Rey	
Dzardi, Le	Grand-Serande (Aproz)	Néronde
Dzèina	Grand-Serande (Planchouet)	
Dzelâ	Grangeneuve (Baar)	Ogeintse, L' (Beuson)
Dzelon	Grangeneuve (Clèbes)	Ogintse (Clèbes)
Dzenéybre	Granges de Sornard, Les	Ondzet
Dzerdi, Le	Granges, Les	Orfeëne
Dzoc, Le	Grangettes, Les	Ormes, Les
Dzojet	Granpraz, Les (Baar)	Ouâ, Le

Ouha, La
 Ounguièna
 Ourtchyè
 Ousse (Baar)
 Ousse (Basse-Nendaz)
 Ousse (Haute-Nendaz)

 Pattier, Le
 Pèroua, La
 Perrotin
 Pertuis, Le
 Peteré
 Peusset
 Peutâ
 Pierre Grosse
 Pigires, Les
 Piroua
 Pirys, Les (Baar)
 Pirys, Les (Clèbes)
 Pistimari
 Plagnouet, Le
 Plan Baar
 Plan Désert
 Plan du Ché
 Plan Fey
 Plan Pra
 Plan Torrent
 Planards, Les
 Planchouet
 Plozère
 Poeussè
 Poya, La
 Pra
 Prabardy
 Prabergant
 Prabornet
 Prachalier
 Prachâvio, Le
 Pracondu
 Pralong
 Prameirâ
 Pramenou
 Pramiri
 Praplan, Le
 Prarion
 Pratsaret
 Préet, Le
 Préombâ
 Prey, Le
 Préyâ, La (Clèbes)
 Préyâ, La (Haute-Nendaz)
 Préyâ, La (Saclentse)
 Preyon
 Pria
 Puits

 Quâtro, Le

 Râches, Les (Baar)

Râches, Les (Brignon)
 Râches, Les (Clèbes)
 Râches, Les (Haute-Nendaz)
 Râches, Les (Saclentse)
 Raè, Le
 Raès, Les
 Raire, La
 Rairettes, Les
 Rampettes, Les
 Rampine, La
 Réê, Le
 Rèêche, La
 Retsache, La
 Revers du Prey, Le
 Revers, Le (Brignon)
 Revers, Le (Saclentse)
 Ria (Brignon)
 Ria (Clèbes)
 Ria (Saclentse)
 Rîes, Les (Haute-Nendaz)
 Rîes, Les (Sornard)
 Rinche, La
 Rinde, La
 Rochette, La
 Rodzet
 Ronque, Le (Beuson)
 Ronque, Le (Clèbes)
 Ronti, Le
 Rougire, La
 Rouis, Les

 Saclentse
 Saint-Sébastien
 Saviésan, Le
 Serandes, Les (Baar)
 Serandes, Les (Haute-Nendaz)
 Serondes Nûes, Les
 Serondes, Les
 Sex, Les
 Sinles, Les
 Siviez
 Sofleu
 Sonville
 Sornard

 Tchouelle, La
 Téheuge
 Teley, Le
 Terry, Le (Brignon)
 Terry, Le (Clèbes)
 Tey, Le
 Tine, La
 Tomme, Le (Fey)
 Tomme, Le (Haute-Nendaz)
 Tondu
 Toué
 Touène
 Trequarts, Les
 Troncs, Les

Tsaanne, La
 Tsâblo Plan
 Tsâblo, Le (Haute-Nendaz)
 Tsâblo, Le (Haute-Nendaz)
 Tsâblo, Le (Verrey)
 Tsabou, Le
 Tsaë Vyô, Le
 Tsâgno, Le
 Tsamandon
 Tsamparrô
 Tsampi, Le (Clèbes)
 Tsampi, Le (Fey)
 Tsampi, Le (Haute-Nendaz)
 Tsampiri
 Tsandepire
 Tsandouran
 Tsannay, Le
 Tsannoyè, Le
 Tsanro
 Tsanu, Le
 Tsapotte
 Tsara, Le
 Tsatéa, Le
 Tsatéâne, Le
 Tsejas, Les (Clèbes)
 Tsejas, Les (Fey)
 Tsena, La (Baar)
 Tsena, La (Saclentse)
 Tsena, La (Verrey)
 Tsintre, La
 Tsintres, Les
 Tsintres, Les (Verrey)
 Tsoedery, Le
 Tsoume, La

 Vegenan, Le
 Veillâs, Les
 Verne, La
 Verney
 Verney, Le
 Verrey
 Vey Planne, La
 Vignette
 Vouarde, La
 Vouettes, Les

 Y Dzile
 Y Tsan
 Youé, Les

 Le Conseil communal de Nendaz, en
 séance du 28 juin 2012 a approuvé
 l'orthographe des noms locaux de
 la présente liste, noms à utiliser
 dans les documents de la mensura-
 tion officielle.

 Basse-Nendaz, le 4 septembre 2012



agenda 2015

Marché nendard

12 et 19 août, en station, de 15h à 19h

Cirque Helvetia

11 août à 20h et 12 août à 15h et 20h, sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz

Festival international de guitare classique

Concert d'André Fischer, 14 août, à 20h, à la chapelle du Bleusy

Fête de la mi-été

Fête des sociétés locales

15 août, de 15h à 2h, sur la plaine des Ecluses

Grand Raid

22 août, départ de Haute-Nendaz à 6h30 à la plaine des Ecluses, passage des coureurs venant de Verbier au fond de la télécabine vers 7h45

Tournoi de beach-volley

22 août, au Centre sportif de Haute-Nendaz, inscription jusqu'au 15 août au 079 659 00 66

Défi des Canachons

22 août, dès 10h, sur la place de la Moudonne à Fey

Nendaz Trail

29 août, différentes boucles au départ de Haute-Nendaz, informations et inscriptions sur www.nendaztrail.ch

Balade des divins gourmands

5 septembre, dès 10h30, au départ de la salle polyvalente de Haute-Nendaz, inscription sur www.divinsgourmands.ch

Soirée annuelle

de la Chanson de la Montagne

24 octobre, à 20h15, à la salle de la Biolette

Soirée annuelle des Ej'Ecochyœü

21 novembre, à 20h30, à la salle de Biolette

Concert de Noël du chœur mixte

Le Muguet et de la fanfare l'Echo du Mont

19 décembre, à 20h, à l'église d'Aproz

Concert de l'Ecole de musique de La Rosablance

22 décembre à la salle polyvalente de Haute-Nendaz

Concert de Noël du Chœur des Jeunes et de la Concordia

23 décembre à l'église de Haute-Nendaz

Lotos 2015

04.10	FC Aproz, à 17h30, à la salle de gymnastique de Fey
11.10	La Davidica, à 17h30, à la salle de la Biolette
18.10	Club de Montagne, à 17h30, à la salle de gymnastique de Fey
08.11	La Rosablance, à 17h30, à la salle de la Biolette
15.11	Les Hospitaliers de Lourdes, à 17h30, à la salle de la Biolette
22.11	Eglise de Haute-Nendaz, à 17h30, à la salle de gym de Haute-Nendaz
29.11	Chœur Saint-Michel, à 17h30, à la salle de la Biolette
06.12	FC Printse-Nendaz, à 17h30, à la salle de la Biolette
13.12	Le Secours Mutuel, à 17h30, à la salle de la Biolette
20.12	Eglise de Basse-Nendaz, à 17h30, à la salle de la Biolette
27.12	Echo du Mont, à 17h30, à la salle de gymnastique d'Aproz

mémento

Administration communale

Ouverture du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

- Secrétariat
027 289 56 00
- Travaux publics
027 289 58 73
- Finances
027 289 56 20
- Service de la population
027 289 56 30
- Police communale
027 289 58 50
- Cadastre
027 289 56 60
- Edilité
027 289 56 50
- Service social
027 289 57 00

Agence communale AVS (bureau au Foyer Ma Vallée)

Pascal Praz, agent local
027 289 57 44

Du lundi au vendredi
de 14 h à 17 h
(sur rendez-vous)

Bibliothèque communale

Au centre de la Biolette
027 288 58 30

Ouverture au public :

Lundi de 15 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 19 h
Jeudi de 15 h à 19 h
Vendredi de 15 h à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h

Horaire d'été

jusqu'à la rentrée :

Mercredi de 14 h à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h

Centre médico-social

027 289 57 12

Permanences :

Route de Nendaz 407
Basse-Nendaz :

- Service infirmier :
027 289 57 16
Les jours ouvrables
de 13 h 30 à 14 h 30
- Consultation parent-enfant :
027 289 57 41
(sur rendez-vous)

- Service d'aide familiale :
027 289 57 15
Les lundis et jeudis
de 13 h 30 à 15 h 30

Route de Nendaz 365

Basse-Nendaz :

- Assistance sociale :
027 289 57 14
Les lundis, mardis, jeudis
et vendredis
de 8 h 30 à 9 h 30

APEA

(Protection de l'enfant et de l'adulte)

027 289 57 46

Ouverture les mardis

et jeudis

de 8 h à 11 h

et de 14 h à 16 h 30

SOC

Service officiel de curatelle

027 289 57 48

et 027 289 57 49

Crèche du P'tit Bec

027 289 57 51

Les mardis et jeudis

de 9 h à 11 h

Direction des écoles

Claudy Bourban

027 289 58 01

Distribution d'électricité

SEIC Service électrique
intercommunal S.A.

A Vernayaz

027 763 14 11

Etat civil

A Sion

027 606 33 40

Feu

Guillaume Fournier,
commandant des pompiers

079 608 07 13

Numéro d'alarme : 118

EMS Foyer Ma Vallée

A Basse-Nendaz

027 289 57 00

Garde-chasse

Christian Bornet

079 355 39 18

Juge de commune

Mireille Fournier

079 173 42 46

Objets trouvés

Police municipale

027 289 58 50

Office du tourisme

A Haute-Nendaz

027 289 55 89

Paroisse

Abbé Léonard Bertelletto

Abbé Félicien Roux

027 288 22 50

Président

Francis Dumas

027 289 56 09 ou

079 221 07 23

Ramona

Xavier D'Amico

027 288 67 12

Déchetterie

et décharge des Eterpas

A Fey

Martial Kohli

079 695 19 40

